



rapport d'activité 2012



Etablissement

Public

d'Aménagement

Universitaire

région

Ile-de-France

sommaire



éditorial 5

focus 7

Livraison de la première phase
de l'internat de Lourcine

événements marquants 8
année 2012

(Direction du développement,
Direction de la construction 1,
Direction de la construction 2)

introduction 9

I - DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF 10

I .1 études

Ilot Poliveau	12
Université René Descartes : Faculté de Pharmacie	14
Institut Henri Poincaré	16
Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG)	18

I .2 désamiantage

Maison des Sciences de l'Homme	20
Université Pierre-Mendès France	22

I .3 réhabilitation / restructuration

Rectorat de Paris : Caserne Lourcine	24
Chancellerie des Universités de Paris : Ilot Champollion	26
Université Pierre et Marie Curie : Secteur Est (Jussieu)	28
Université Pierre et Marie Curie : Secteur Ouest centre (Jussieu)	30
Université Pierre et Marie Curie : Barres de Cassan (Jussieu)	32
Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (Maison de la recherche)	34
Université Paris-Est Marne-la-Vallée : Bâtiment Copernic	36
CROUS de Paris : réhabilitation du centre Sarrailh	38

I .4 construction

Campus Condorcet	40
Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur	42
CROUS de Paris : construction d'un restaurant universitaire flottant	44

I .5 programmation / recherche de solutions globales

Relogement de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3	46
Université Paris-Ouest Nanterre La Défense	48
Université Paris-Dauphine	50
Université Paris - 13 Nord	52

II - UNE ORGANISATION EN MODE PROJET 54

II .1 des équipes techniques dédiées pour chaque projet 56

III - GOUVERNANCE ET ORGANISATION 58

III .1 composition du CA 60

III .2 organigramme et équipe 62

III .3 direction générale 64

IV - INDICATEURS DE L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES 68



L'année 2012 aura été marquée par le lancement des dernières tranches de réhabilitation du gril du campus de Jussieu : les secteurs Est et Ouest centre.

100 000 m² en chantier, sur plusieurs hectares, au sein d'un campus en pleine activité, cela suppose une excellente coopération des entreprises, une attention constante de l'EPAURIF et un accompagnement éclairé de l'Université Pierre et Marie Curie. In fine, en 2015, se concrétisera la promesse d'un campus débarrassé de ses problèmes d'amiante, adapté aux exigences les plus pointues de la recherche et de l'enseignement.

Il restera à lui donner vie et tenue pour de nombreuses années. C'est d'ores et déjà un défi relevé par l'UPMC et l'EPAURIF.

2012, c'est aussi la livraison de l'internat de l'ancienne caserne Lourcine en un temps record. Cette réussite est celle d'une coopération sans faille des autorités civiles et militaires, du Lycée Jean Zay, de Mme Lacagne notre architecte et de l'entreprise CBC. Le planning du chantier a été tenu au jour près et le bâtiment remis à ses gestionnaires le jour dit. Un exemple que nous avons à cœur de reproduire.

2012 a également vu le lancement du contrat de construction du Campus Condorcet dont le cahier des charges est le fruit d'une étroite collaboration entre les nombreux acteurs impliqués dans le projet. Ce rapport d'activité fait également le point sur la poursuite, ou le démarrage, de multiples autres opérations.

Ce fut une année exigeante pour les équipes de l'EPAURIF. Elle leur a demandé compréhension et respect des objectifs, souplesse et rapidité d'intervention, prestations ajustées. Pour être en mesure de servir ces stratégies immobilières, supports du développement de la compétitivité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche francilienne, l'EPAURIF a poursuivi l'amélioration de la qualité de ses prestations en lançant la réforme de ses processus métiers.

Il a approfondi ses interventions en mode projet en confiant chaque affaire à une équipe dédiée aujourd'hui renforcée par des compétences juridiques et financières.

Il a renforcé sa compréhension des attentes universitaires et de leur intégration dans les territoires en développant ses approches transversales et des partenariats comme celui inauguré avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

2012 aura été pour les équipes une année enthousiasmante, riche en étapes franchies qui incite à poursuivre notre professionnalisation et l'amélioration des services rendus.

François Weil,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités

Thierry Duclaux,
Directeur général





Livraison de la première phase de l'internat de Lourcine

La caserne Lourcine est située au 37 boulevard Port Royal dans le 13^{ème} arrondissement. Elle occupe en totalité l'îlot délimité par le boulevard Port Royal, la rue Broca, la rue Saint Hippolyte et la rue de la Glacière. Les quatre bâtiments qu'elle abrite ont une surface totale construite de 36 787 m² (SHOB) correspondant à une surface nette de 28 720 m² (SHON), à laquelle s'ajoute 4 300 m² de parking en sous-sol.

En novembre 2011, l'EPAURIF a été missionné par le Rectorat de Paris pour transformer les locaux du bâtiment 4 de la caserne Lourcine, bordant le boulevard Port Royal, en internat pour des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles.

Cette caserne était affectée à la direction des ressources humaines de l'armée de terre et comportait des bureaux et des logements pour les personnels du ministère de la Défense. Le protocole signé par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministre de la Défense le 9 septembre 2010 lui a donné une nouvelle vocation universitaire. Les trois bâtiments (1, 2 et 4) ont été libérés totalement à la fin du mois de juillet 2012.

C'est grâce au travail conjugué de tous les partenaires du projet, Rectorat de Paris, EPAURIF, CROUS de Paris, préfecture de police, ministère de la défense, maîtrise d'œuvre, entreprise de travaux que l'internat Lourcine a pu accueillir les élèves à la rentrée 2012.

C'est dans un délai très court que l'EPAURIF a dû réaliser ce projet puisque cinq mois seulement ont séparé la première libération anticipée des locaux de la livraison de l'aile Est réhabilitée pour la rentrée scolaire. Les compétences à la fois techniques et administratives de l'EPAURIF ont ainsi été mobilisées pour mener à bien cette réalisation.

Les équipes se sont attachées à trouver des solutions techniques pour que les travaux de réhabilitation intègrent la problématique liée à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et à la sécurité incendie. Elles ont également opté pour une forme contractuelle originale avec l'entreprise de travaux : le marché à bons de commande qui permet souplesse et adaptabilité dans la réalisation. Grâce au comité de pilotage mis en place par l'EPAURIF et réunissant tous les acteurs du projet, la conduite de l'opération a permis :

- de maîtriser les coûts et les aléas
- de sécuriser le délai de livraison des travaux
- d'assurer le respect du programme
- de détecter les difficultés techniques et administratives en amont.

Malgré des travaux en site occupé et un budget contraint, l'EPAURIF a pu livrer 134 chambres et les locaux pédagogiques et administratifs pour la rentrée 2012. L'inauguration des locaux a eu lieu le 3 décembre 2012.



événements marquants année 2012

Direction du développement (DD),
Direction de la construction n°1 (DC1),
Direction de la construction n°2 (DC2).

Direction du développement

La montée en puissance de la direction du développement de l'EPAURIF, créée en 2011, a permis à l'établissement de se positionner sur un nombre croissant de sites et d'opérations et d'enrichir l'offre de services mise à disposition de ses partenaires. Le travail réalisé en 2012 a permis d'accélérer notablement la préparation du relogement du centre Censier de l'université Sorbonne Nouvelle et de se rapprocher du lancement de plusieurs

grands projets de l'opération Campus à Paris (caserne Lourcine, faculté de pharmacie, 54 boulevard Raspail, etc.). La direction du développement de l'EPAURIF a également engagé une collaboration opérationnelle avec le CROUS de Paris, ainsi que plusieurs partenariats d'études avec des universités franciliennes et avec l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

Direction de la construction n°1

Sur le campus de Jussieu :

- démarrage des travaux de réhabilitation du secteur Ouest Centre du gril d'Edouard Albert (31 000 m²) en octobre 2012,
- Démarrage des travaux de réhabilitation du secteur Est du gril d'Edouard Albert (74 000 m²) en Juin-2012,
- Démarrage de la mise en sécurité des barres de Cas-sant (65 000 m²) en février 2012.

Pour la construction du Centre Technique du Livre de l'En-

seignement Supérieur (10 000 m²) : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre en octobre 2012.

Pour la création de l'Institut Pierre Gilles de Gênes (4 000 m²), choix, par l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielle de Paris, de l'EPAURIF comme mandataire en octobre 2012.

Pour le Campus Condorcet, publication de l'Appel à Candidatures pour le contrat de Partenariat Public-Privé en octobre 2012.

Direction de la construction n°2

Outre l'opération réussie de Lourcine, l'année 2012 marque pour DC2 l'achèvement des travaux de reprotection au feu du campus de Jussieu, soldant un engagement de dix années. La libération des derniers locaux extérieurs loués pour cette opération et qui auront représentés plus de 400 millions d'euros de dépenses depuis 2001 a été négocié avec les bailleurs. La libération des derniers locaux extérieurs loués pour

cette opération et qui auront représentés plus du 400 millions d'euros de dépenses depuis 2001. Hors Jussieu, la DC2 a procédé à la sélection d'équipe d'architectes pour les sites universitaires des Irlandais et de Champollion et travaillé à la réorientation du projet Poliveau. Fort de son expérience sur Jussieu, elle a également conduit les chantiers test, du site amianté du 54, boulevard Raspail, Maison des Sciences de l'Homme.

Les deux années écoulées depuis la création de l'établissement ont ainsi permis de développer un portefeuille de projets d'ampleur significative, démontrant par les faits que l'établissement a commencé à susciter de nouvelles attentes, auxquelles il convient désormais de répondre au mieux.

L'EPAURIF intervient aujourd'hui à Jussieu, dans différents projets portés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Ile-de-France, dans des actions relevant de la vie étudiante, et dans des démarches d'études non directement opérationnelles.

Fin 2012, l'ensemble des projets immobiliers universitaires d'Ile-de-France a fait l'objet d'une évaluation par une mission d'audit commandée par Madame la Ministre de l'enseignement Supérieur et de la Recherche et présidée par le conseiller d'Etat Roland Peylet.

Cette mission s'est prononcée sur les priorités relatives de ces projets et sur leur faisabilité technique, juridique et financière.

Ses préconisations ont donné lieu à des arbitrages ministériels annoncés en mars 2013, qui contribueront désormais à définir la feuille de route de l'EPAURIF.



DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF



① études

Ilot Poliveau

1) Présentation

Les potentialités de réaménagement de l'îlot Buffon-Poliveau, implantation parisienne du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à proximité immédiate du Jardin des Plantes, doivent être étudiées en cohérence avec les perspectives de son développement. Trois enjeux à signaler :

- l'intérêt scientifique et patrimonial du traitement des collections nationales du MNHN, qui disposent du statut de très grande infrastructure de recherche (TGIR) et participent au rayonnement scientifique international,
- le succès que rencontre la présentation de ces collections auprès du public, intimement lié à la qualité des lieux où elles sont présentées (grande galerie de l'évolution :

800 000 visiteurs par an, galerie de paléontologie : 300 000) et au soin porté à leur conservation,

- l'inadéquation désormais importante entre la nature des activités de recherche du MNHN et l'état des bâtiments dans lesquelles travaillent les scientifiques sur l'îlot Poliveau (vétusté technique et obsolescence du fonctionnement.)

Pour permettre à l'Etat et au MNHN de se positionner sur ces questions, des études amont ont été lancées s'agissant en particulier de la programmation fonctionnelle et technique des besoins du MNHN, ainsi que de la juste appréciation du potentiel d'urbanisation de l'îlot (relativement peu dense et manquant de cohérence).

2) Programme

Un dispositif de concertation a été nourri par des études techniques, de faisabilité et de programmation réalisées sur les sites :

- De l'îlot Poliveau pour obtenir une connaissance fine des spécificités et contraintes propres à ce site et mesurer son potentiel constructif réel (problématiques foncières, patrimoine architectural, biodiversité, sous-sol etc.),
- Du Jardin des Plantes pour la construction éventuelle de trois bâtiments totalisant le Lieu d'Information et d'Orientation (LIO), le bâtiment provisoire dit « Carré des Iris », la réserve enterrée de géologie.

DATES CLÉS

L'EPAURIF a signé deux conventions :

- **2010** : mise en place du cadre conventionnel et des relations de travail avec le MNHN
- **2011** : lancement des premières études (programmation, diagnostics)



CHIFFRES CLÉS

Les financements en place :

- une dotation de 900 k€ pour les premières études,
- une subvention de 2 990 k€ au titre des intérêts intermédiaires 2011 de la dotation campus pour la réalisation d'études préalables et d'études de conception.



En 2012,

signature de deux conventions :

- La convention concernant des études préalables et de conception relatives au projet immobilier sur l'îlot Buffon-Poliveau pour le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (UP3)
- La convention concernant des études préalables et de programmation pour le Muséum National d'Histoire Naturelle

Université René Descartes : Faculté de Pharmacie

DATES CLÉS

2010 : inscription du projet parmi les priorités du PRES Sorbonne Paris Cité dans le cadre de l'opération Campus

2010-2012 : premières études de préfiguration confiées à un programmiste et à un architecte-concepteur (D. Phelouzat)

Octobre 2012 : signature de la convention entre le PRES Sorbonne Paris Cité, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF

4e trimestre 2012 : lancement d'études complémentaires (étude de programmation et d'analyse juridique et financière (Setec Organisation), assistance architecturale et patrimoniale (Pierre-Antoine Gatier), sécurité/accessibilité, étude environnementale, diagnostics techniques immobiliers.

1) Présentation

L'EPAURIF conduit, pour le compte du PRES Sorbonne Paris Cité, les études de préfiguration d'une opération de réhabilitation et de réaménagement de la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université Paris-Descartes (Paris 5), avenue de l'Observatoire dans le 6^e arrondissement de Paris.

Construite au XIX^e siècle et identifiée comme un site de référence dans son domaine, la faculté de pharmacie est devenue en partie inadaptée aux usages et aux besoins de ses enseignants et chercheurs. L'EPAURIF mobilise sur cette opération son expertise en matière de réhabilitation de campus scientifiques en site occupé.

2) Programme

L'opération de réhabilitation doit répondre à de multiples attentes :

- pallier les défauts techniques et fonctionnels de bâtiments devenus vétustes et peu satisfaisants en termes de sécurité, d'accessibilité et de performance énergétique,
- améliorer significativement les conditions de travail des étudiants, dont le parcours de formation a été récemment réformé,
- doter la faculté d'un campus moderne et attractif lui permettant de conserver une activité de recherche théorique et appliquée de notoriété internationale,
- œuvrer, par la réalisation d'une « cité du médicament » ouverte sur la ville, à la diffusion du savoir scientifique, à la démonstration, à la documentation et à l'accueil du public.

L'opération sera réalisée en maîtrise d'ouvrage publique.

Réhabilitation et extension d'un campus scientifique à forte valeur patrimoniale, en site occupé

- Nombreuses complexités opérationnelles : technicité de la programmation, phasage, patrimoine, sécurité
- Mission de l'EPAURIF : réalisation d'études préalables.



SURFACES DU PROJET

Les bâtiments, s'inscrivent dans un site de 1,7 ha et développent une surface de 39 000 m² SHON, répartie à parts égales entre enseignement, recherche et autres fonctions (bibliothèque, vie étudiante, logistique). Le campus comporte des éléments patrimoniaux spécifiques tels qu'un musée, un jardin botanique et des salles de prestige.

Institut Henri Poincaré

1) Présentation

L'Institut Henri Poincaré (IHP) est une institution dédiée aux mathématiques et à la physique théorique, fondée en 1928, dont les activités associent recherche, accueil, organisation d'événements, animation de réseaux et d'associations. Dirigé par le mathématicien Cédric Villani, cet institut est rattaché administrativement à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC). L'IHP est implanté sur le campus Pierre et Marie Curie, de la Montagne Sainte-Geneviève, dans un bâtiment

d'environ 4 200 m² très fonctionnel mais dont la capacité est insuffisante au regard des activités qui y sont accueillies. La libération prévue à court terme du bâtiment Jean Perrin, à proximité immédiate, constitue une opportunité d'extension après réhabilitation.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction du développement) assure actuellement la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'études préalables et rend compte à l'IHP, à l'UPMC et au Rectorat de l'académie de Paris.

3) Programme

L'opération vise à la fois :

- à faire bénéficier l'IHP de surfaces supplémentaires lui permettant de développer des activités de recherche et d'animation de réseaux (bureaux, salles de cours et lieux de convivialité)
- à développer de nouvelles actions de culture scientifique ouvertes au public (expositions d'objets et d'ouvrages mathématiques, accueil de jeunes, partenariats avec les autres établissements du campus Curie).
- à préserver et mettre en valeur les éléments patrimoniaux du bâtiment Perrin.

DATES CLÉS

2011 :
esquisse d'une préfiguration et octroi par la Ville de Paris à l'UPMC d'une subvention visant à financer des études pré-opérationnelles

2012 :
mise en place du cadre conventionnel entre l'IHP, l'UPMC, l'Etat et l'EPAURIF, lancement d'une étude de faisabilité et de pré-programmation (bureau d'études Angeris) et de diagnostics techniques.

SURFACES DU PROJET

Conçu à la fin des années 1920 sous la supervision directe du physicien Jean Perrin, le bâtiment de 2 500 m² SHON est doté d'une forte valeur patrimoniale et présente des complexités techniques particulières (observatoire en R+7, puits de plusieurs dizaines de mètres, nombreux locaux atypiques).



DATES CLÉS

Octobre 2012 :
notification du
marché de maîtrise
d'œuvre

Novembre 2012 :
notification du
marché de maîtrise
d'ouvrage déléguée
à l'EPAURIF

Début 2013 :
études
d'avant-projet

SURFACES DU PROJET

Le « centre Albert Châtelet » situé au 6-12 rue Jean Calvin, Paris 5ème compte 6 000 m² de SHON dont 4 200 m² SHON doivent être réhabilités et 1 800 m² sont occupés par un restaurant du CROUS.

Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG)

1) Présentation

La Fondation Pierre-Gilles de Gennes pour la Recherche a été créée en 2007, afin de favoriser la mise en relation de la recherche académique avec le monde économique. Ses membres fondateurs sont l'Institut Curie, l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI ParisTech), l'Ecole normale supérieure (ENS), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

Dans le cadre de ses activités, la Fondation Pierre-Gilles de Gennes a développé le concept d'une nouvelle entité dénommée Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG), projet aux dimensions scientifiques et immobilières intrinsèquement liées, qui conduit à aménager et à équiper une plateforme technologique innovante (fabrication de « laboratoires sur puces ») offrant également des espaces de travail en commun ainsi qu'une pépinière d'entreprises.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'ESPCI ParisTech, maître d'ouvrage du projet, a souhaité faire appel à des compétences externes en conduite d'opérations de construction. A l'issue d'un appel d'offres, l'EPAURIF s'est vu confier un mandat de maîtrise d'ouvrage, en vertu duquel l'établissement assure désormais la gestion administrative, technique, juridique et financière du projet pour le compte de l'ESPCI.

3) Programme

L'opération porte sur la création de laboratoires (comprenant notamment un plateau technologique avec une salle blanche et une salle grise), d'un incubateur d'entreprises et de locaux annexes (salles de conférence, bureaux, etc.). A cette occasion,

le bâtiment doit également être mis aux normes de sécurité et d'accessibilité. La nécessité de maintenir le restaurant du CROUS sur site, en minimisant l'impact sur son fonctionnement, est un facteur de complexité.



① 2 désamiantage

DATES CLÉS

Fin 2010 :
libération du site par ses précédents occupants

Janvier 2011 :
signature d'une convention Etat /EPAURIF / FMSH / EHESS

Novembre 2011 :
sélection du maître d'œuvre de l'opération de désamiantage (Egis)

Mars 2012 :
recrutement d'un architecte du patrimoine et d'un bureau d'études en vue de définir la faisabilité et la méthodologie de désamiantage de la façade

Juin 2012 :
recrutement d'un groupement d'entreprises pluridisciplinaire (programmation, architecture, d'un bureau d'études de programmation et d'aménagement intérieur en vue de la réhabilitation à venir.

Juin à août 2012 :
Chantier test de dépose des façades et conduite d'expertise prévue par la nouvelle réglementation amiante

Le chantier test de désamiantage et le travail de programmation ont permis de caler en 2012 l'organisation des travaux qui prévoit une première livraison au **2^{ème} semestre 2016**.

Maison des Sciences de l'Homme

1) Présentation

L'opération de désamiantage et de réhabilitation de l'immeuble dit « Maison des sciences de l'homme », situé au 54 boulevard Raspail dans le 6^e arrondissement de Paris, demande à l'EPAURIF de conjuguer des problématiques variées : sujétions techniques liées à la présence d'amiante dans un

bâtiment réalisé selon des procédés constructifs atypiques, mise en valeur d'un patrimoine architectural emblématique (conçu par Marcel Lods à la fin des années 1960), aménagement d'un outil immobilier moderne et adapté aux modes de travail contemporains de ses usagers.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction de la construction et direction du développement) assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Le suivi du projet s'effectue dans le cadre d'une gouvernance partenariale réunissant l'Etat, l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), la Fondation de la maison des sciences de l'homme (FMSH) et l'Ecole pratique des hautes études (EPHE). Le Rectorat de l'académie de Paris et la Ville de Paris sont associés au pilotage de l'opération.

SURFACES DU PROJET

L'ensemble immobilier développe 17 700 m² SHON, est constitué de deux bâtiments mitoyens, l'un en R+9 le long du boulevard Raspail, l'autre en R+4 rue du Cherche-Midi, tous deux reliés par une passerelle. Les bâtiments sont implantés sur une parcelle de 3 600 m².



3) Programme

Désamiantage et réhabilitation d'un immeuble emblématique du patrimoine architectural du XX^e siècle

- Aménagement de locaux modernes, adaptés aux usages actuels des sciences humaines et sociales, dans le strict respect des spécificités historiques du bâtiment
- Mission de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage

Les particularités techniques du bâtiment, le contexte réglementaire du projet, mais aussi l'intérêt économique pour l'Etat de reloger les anciens occupants du site afin de mettre un terme aux locations extérieures en cours, conduisent à envisager un programme de réhabilitation dont les points saillants sont :

- le réaménagement de bureaux et d'espaces de travail permettant à la FMSH, à l'EHESS et à l'EPHE d'accueillir 550 postes de travail.

- la création d'espaces de services relevant de la vie quotidienne (restauration) et de l'activité des établissements (centre et espaces de documentation, salles de cours),
- une remise aux normes et aux standards contemporains des équipements techniques,
- une mise en valeur des éléments patrimoniaux caractéristiques de l'œuvre de Marcel Lods.

Le 54 boulevard Raspail, une fois réhabilité, aura vocation à fonctionner en réseau avec le futur campus Condorcet et avec les autres implantations parisiennes de l'EHESS, qui dispose de deux autres sites sur le boulevard Raspail.

Université Pierre-Mendès France

1) Présentation

Le site Pierre Mendès-France est occupé par l'Université Panthéon Sorbonne pour de l'enseignement (amphithéâtres, salles de TD) et de l'administration. Il est situé rue de Tolbiac dans le 13^{ème} arrondissement de Paris sur une surface de 35 000 m² de SHON

répartie en 3 tours : tour A (8 étages), tour B (15 étages), tour C (22 étages). Ces tours ont été achevées en 1973. Le site comporte des matériaux contenant de l'amiante ou des zones polluées par des résidus amiantés mais ne comportant pas de danger pour la santé.

2) Programme

Etudes relatives à la présence d'amiante dans les bâtiments (durée 1 an). A la demande de l'université, l'étude précise de cette pollution et la production d'un mode opératoire pour les interventions d'exploitation courantes ont été réalisées au second semestre 2011. Un chantier test a été réalisé fin 2011.

DATES CLÉS

Signature de la convention MESR, EPAURIF, P1 notifiée le **27/09/11**

Décembre 2011
Réalisation d'un chantier test pour déterminer le mode opératoire d'intervention d'exploitation courantes

Janvier 2012
Réalisation d'un mode opératoire d'intervention sur matériaux amiantés

Juillet 2012
Réalisation de l'étude de faisabilité de dépoussiérage des plenums

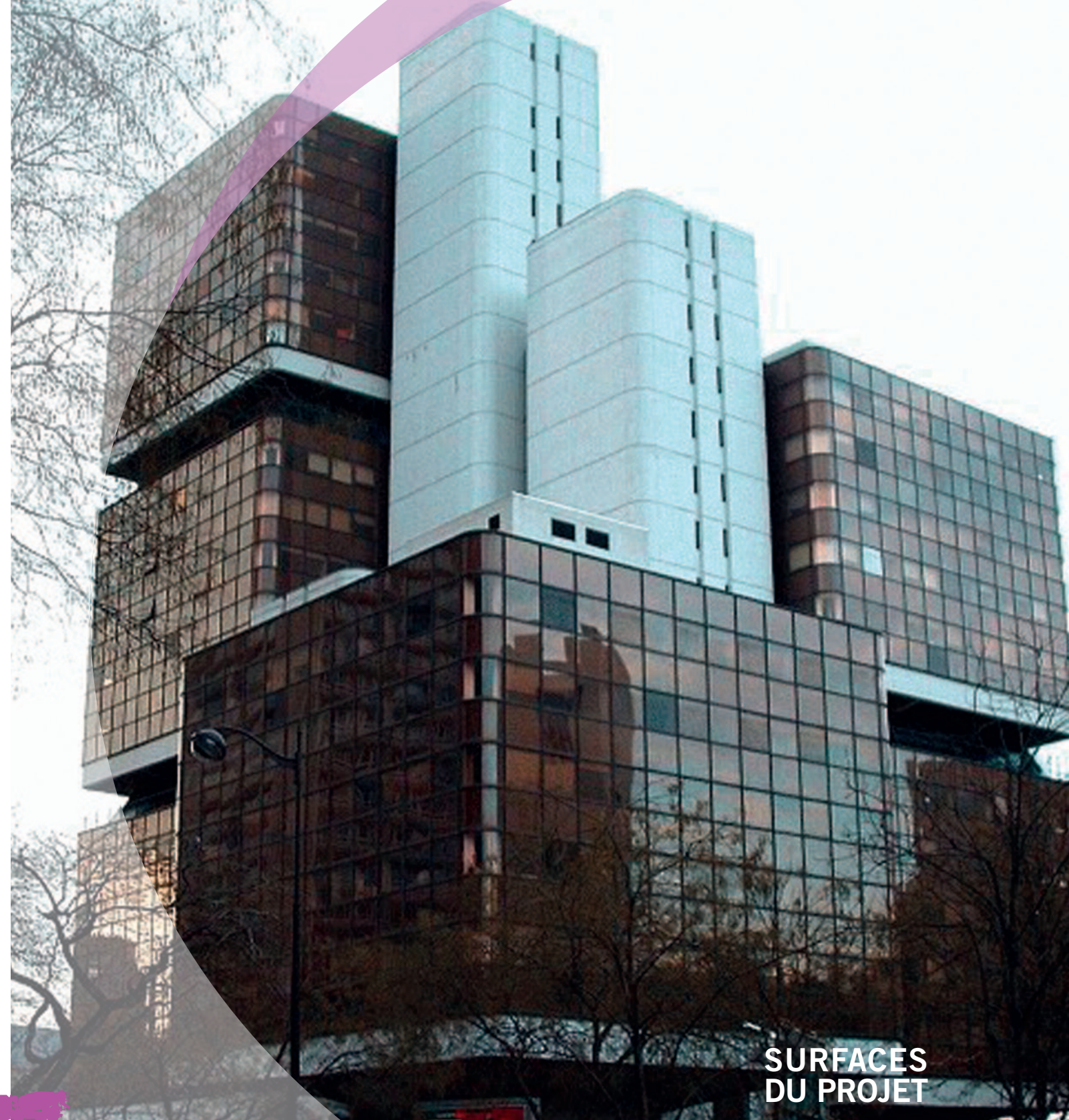
Comité de pilotage n°1 le **04/09/2012** ont validé les études

CA novembre 2012
Avenant à la convention pour les études et les travaux de dépoussiérage des plenums



EN 2012

les études conduites en 2012 ont permis de caler le principe d'une intervention qui se déroulera sur trois étés (de 2013 à 2015) pour ne pas perturber le fonctionnement de l'Université.



SURFACES DU PROJET

Surface avant travaux 35 000 m² SHON dont en sous-sol (14 000 m²)

- Tour A (8 étages)
- Tour B (15 étages)
- Tour C (22 étages)

③ réhabilitation / restructuration

DATES CLÉS

CREATION D'UN
INTERNAT DANS
LE BATIMENT 4

Septembre 2010
signature du protocole
d'accord relatif au changement
d'affectation de la caserne
Lourcine

2011
études préalables, accord
de l'ANRU pour financer la
première phase, recrutement
d'un maître d'œuvre
(Lacagne & Stafie Architectes)

Mars 2012
Libération du bâtiment et
démarrage des travaux

Septembre 2012
Livraison de 138 chambres

RESTRUCTURATION
DES BATIMENTS 1 ET 2
EN POLE UNIVERSITAIRE

Septembre 2010
signature du protocole d'ac-
cord relatif au changement
d'affectation de la caserne
Lourcine

2011
Mise en place du cadre
conventionnel entre
l'Université, le PRES,
le MESR et l'EPAURIF,
études préalables

2012-2013
Etudes de programmation
(bureau d'études Artelia)

Rectorat de Paris : Caserne Lourcine

1) Présentation

La caserne Lourcine est située au 37 boulevard de Port-Royal dans le 13^e arrondissement de Paris, sur une emprise foncière d'environ 1,2 ha. Le site comporte 4 bâtiments (dont 2 datant du XIX^e siècle), organisés autour d'une cour centrale. En vertu d'un protocole d'accord signé en septembre 2010, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est vu transférer l'affectation de la majorité de la caserne (bâtiments 1, 2, 4 et cour centrale) afin d'y aménager un nouveau pôle universitaire.

Le projet prévoit l'installation :

- de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) dans les bâtiments 1 et 2 et dans une partie des sous-sols (locaux d'enseignement, bibliothèque et locaux tertiaires) du bâtiment 3.
- d'un internat dans le bâtiment 4

La vocation future du bâtiment 3 sera déterminée ultérieurement ; une résidence étudiante pourrait y être créée.

2) Organisation / ressources / intervenants

Le Rectorat de l'académie de Paris, maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement d'un internat dans le bâtiment 4, a confié un mandat de maîtrise d'ouvrage à l'EPAURIF. Le projet des bâtiments 1 et 2 est porté par le pôle de recherche et d'enseignement supérieur « Hautes études – Sorbonne – Arts et Métiers » (PRES HESAM) et par l'université Panthéon-Sorbonne dans le cadre de l'opération Campus. En accord avec le MESR, ces entités ont confié à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage des études préalables.

3) Programme

Restructuration d'un ensemble immobilier ancien, ayant vocation à constituer un véritable nouveau campus

Deux principaux projets à ce jour :
création d'une résidence étudiante de plus de 300 chambres
(dont une première phase réalisée dans un délai très resserré),
aménagement de 12 000 m² de locaux d'enseignement et de
recherche
Mission de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage



SURFACES DU PROJET

L'ensemble des
surfaces existantes
représente actuelle-
ment 28 600 m²
SHON, dont :

- 9 700 m² pour les
bâtiments 1 et 2
(surface susceptible
d'être portée
à 12 000 m²
par les travaux)
- 8 800 m² pour
le bâtiment 4
(surface inchangée
par les travaux)

EN 2012
livraison dans
les délais et
dans le respect
de l'enveloppe
de la première
tranche
de l'internat.

CREATION D'UN INTERNAT DANS LE BATIMENT 4

La restructuration du bâtiment 4 vise à créer 310 nouveaux logements à l'usage d'étudiants en classes préparatoires. Des locaux pédagogiques et de vie étudiante (centre de ressources, salles d'étude, salle de sport), ainsi que des locaux support et des logements de fonction, sont intégrés à la programmation. L'opération prévoit également la mise aux normes du bâtiment en matière de sécurité et d'accessibilité.

Une première phase portant sur 138 chambres, réalisée dans un délai contraint (6 mois de travaux), a été livrée et mise en service à la rentrée scolaire de 2012.

Le projet est financé par le programme d'investissements d'avenir, au titre de l'action portée par l'ANRU. L'internat est géré conjointement par le lycée d'Etat Jean-Zay et par le CROUS de Paris.

RESTRUCTURATION DES BATIMENTS 1 ET 2 EN POLE UNIVERSITAIRE

Les grandes orientations du projet concernant les bâtiments 1 et 2 sont :

- la création de plusieurs dizaines de salles d'enseignement et de bureaux
- l'installation d'une bibliothèque universitaire de 2 000 m²
- la restructuration du parking souterrain situé en cœur d'îlot pour y créer un grand amphithéâtre
- la remise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments.

Le site sera notamment utilisé par l'Ecole de droit de la Sorbonne, regroupement des entités de formation et de recherche de l'université Panthéon-Sorbonne dans le domaine du droit, et par le PRES HESAM.

Chancellerie des Universités de Paris : Ilot Champollion

1) Présentation

L'EPAURIF assiste la Chancellerie des universités de Paris, établissement public gestionnaire du patrimoine commun et indivis des universités parisiennes, dans la conduite d'un projet

de restructuration d'un îlot situé à proximité immédiate de la Sorbonne, ayant vocation à devenir un lieu de vie étudiante et d'accueil d'enseignants-chercheurs.

2) Organisation / ressources / intervenants

La Chancellerie des universités est désignée comme maître d'ouvrage délégué par le biais d'une convention conclue avec l'université Paris-Sorbonne (Paris 4). L'EPAURIF est conducteur d'opération. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence BE Dufay.

DATES CLÉS

2011-2012

Consultation en vue de la passation d'un marché négocié de maîtrise d'œuvre

2012

Choix du maître d'œuvre



3) Programme

L'objectif de l'opération est :

- pour la parcelle du 15 rue Champollion, de rénover 18 logements vétustes et actuellement inoccupés, qui seront destinés à l'hébergement temporaire d'enseignant chercheurs, et un logement pour le gardien de l'université Paris Sorbonne, avec création d'un ascenseur,
- pour la parcelle du 18 rue Champollion, de rationaliser les fonctions administratives, mettre en conformité les équipements techniques, améliorer l'accueil des étudiants (insertion professionnelle, sport et vie culturelle, associations, etc.), et de créer une cafétéria pour le CROUS.

Des opérations de remise aux normes de sécurité et d'accessibilité seront également réalisées.

SURFACES DU PROJET

Parcelle du 15 rue Champollion (Chancellerie des universités) : 1 422 m² SDO

Parcelles des 18 et 18 bis rue de la Sorbonne (Université Paris Sorbonne, CROUS) : 1 776 m² SDO.

Restructuration d'un site vétuste et contraint

Opération visant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants et des chercheurs du quartier latin
Mission de l'EPAURIF : conduite d'opération



EN 2012

Le maître d'œuvre a été choisi à l'automne 2012 dans le respect des délais fixés. Cette construction a donné lieu au recours d'un candidat évincé.



réhabilitation / restructuration

DATES CLÉS

2008

Validation de la programmation

2009

Notification du marché de maîtrise d'œuvre

2011

Achèvement du désamiantage, validation du projet et attribution des marchés de travaux

2012

Achèvement de la protection au feu et commencement des travaux

Université Pierre et Marie Curie : Secteur Est (Jussieu)

1) Présentation

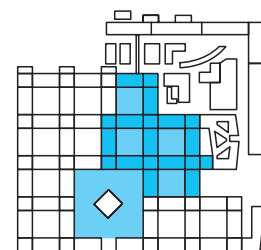
La réhabilitation du secteur Est du campus de Jussieu est la plus importante opération de travaux actuellement réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF. Dans cette dernière partie de l'ensemble immobilier dit « gril d'Albert » à être restructurée après son

désamiantage, l'établissement aménage des locaux de recherche modernes, dédiés notamment aux sciences expérimentales, et dote le campus de nouveaux grands équipements (centres de colloques...).

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction de la construction n°1) assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) est étroitement associée au pilotage et au suivi de l'opération. Ce partenariat permet d'ajuster le déroulement de l'opération en fonction des attentes et des interfaces avec l'environnement du chantier.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par l'agence Architecture Studio et les travaux ont été confiés au groupe Vinci.



SURFACES DU PROJET

La surface du secteur Est du campus de Jussieu programmée à l'issue des travaux est de 69 000 m² SHON (45 000 m² utiles), ce qui correspond à 12 barres, 7 rotondes et 4 patios du gril d'Albert.

3) Programme

Restructuration lourde d'un campus scientifique de notoriété mondiale, après son désamiantage

Nombreuses complexités opérationnelles (intervention en site occupé, spécificités de la programmation, respect de l'œuvre architecturale existante, etc.)

Missions de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage de l'opération de travaux et multiples prestations connexes (gestion des transferts de personnes et de matériels, coordination des chantiers sur le campus de Jussieu, signalétique, restauration d'œuvres d'art, communication de projet, etc.)

La restructuration du secteur Est permettra à l'UPMC de regrouper l'ensemble de ses activités de chimie et de biologie dans des laboratoires rénovés.

Le campus sera également équipé d'une bibliothèque, d'un amphithéâtre de colloques et de locaux scientifiques et techniques spécifiques (chambre sourde, salles blanches, nanosciences)

EN 2012

reprotection au feu succédant au désamiantage dans les délais permettant le démarrage des travaux de réhabilitation.



réhabilitation / restructuration

Université Pierre et Marie Curie : Secteur Ouest Centre (Jussieu)

1) Présentation

La restructuration du secteur Ouest du campus de Jussieu, sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF, se déroule en deux temps : les secteurs dits Ouest Nord et Sud ont été réhabilités et rendus à l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) en avril 2010, alors que les travaux du secteur Ouest Centre

commencent en 2012 pour une livraison attendue en 2014. Accueillant des activités d'enseignement, de recherche et de vie étudiante, le secteur Ouest témoigne de la volonté de l'université d'ouvrir son campus sur la ville et de favoriser l'accueil et les échanges.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction de la construction n°1) assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) est étroitement associée au pilotage et au suivi de l'opération. Ce partenariat permet d'ajuster le déroulement de l'opération en fonction des attentes et des interfaces avec l'environnement du chantier. La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par l'agence Reichen & Robert et associés et les travaux ont été confiés au groupe Bouygues.

DATES CLÉS

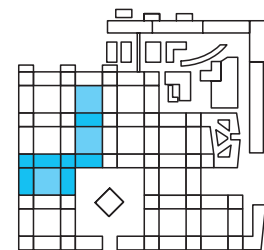
La programmation et l'avant-projet général du secteur Ouest ont été approuvés respectivement en 2002 et 2005. Compte tenu du décalage entre les deux sous-ensembles Nord/Sud et Centre, ce dernier a fait l'objet d'un nouveau programme en 2008 puis de nouvelles études de maîtrise d'œuvre approuvées en 2010. Le marché de travaux a été attribué début 2012. En juin 2012, un groupement d'entreprises pluridisciplinaire (programmation, architecture, bureau d'études) a été recruté en vue de la réhabilitation.

3) Programme

Restructuration lourde d'un campus scientifique de notoriété mondiale, après son désamiantage

Nombreuses complexités opérationnelles (intervention en site occupé, spécificités de la programmation, respect de l'œuvre architecturale existante).

Missions de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage de l'opération de travaux et prestations connexes : gestion des transferts de personnes et de matériels, coordination des chantiers sur le campus de Jussieu, signalétique, restauration d'œuvres d'art, communication de projet.



SURFACES DU PROJET

La surface utile programmée à l'issue des travaux du secteur Ouest Centre est de 31 000 m², représentant 5 barres, 2 rotondes et 4 patios du « gril d'Albert ».



DATES CLÉS

Programmation de la réhabilitation des barres de Cassan ABC :

Mai 2010
Démarrage de la programmation

Février 2011
Approbation de la pré - programmation

Avril 2012
Validation du programme technique détaillé par l'université Pierre et Marie Curie

Mise en sécurité :

Mars 2012
Début des travaux de sécurité incendie dans ABC et F

CHIFFRES CLÉS

Surfaces :
65 500 m² SHON

Effectifs :
4 500 chercheurs enseignants et étudiants

Marchés de sécurité incendie :

Montant marché de VRD :
1 535 000 €

Montant marché bâtiment :
4 490 000 €

Université Pierre et Marie Curie : Barres de Cassan (Jussieu)

1) Présentation

Les barres de Cassan ont été édifiées par l'architecte Urbain Cassan entre 1958 et 1961.

L'une est à l'aplomb du quai Saint Bernard : Bâtiments A-B-C.

L'autre est parallèle à la rue Cuvier : Bâtiment F.

Les logements définitifs et provisoires, nécessaires pour libérer les locaux amiantés du « gril », occupés par la chimie et la biologie de l'université Pierre et Marie Curie se sont multipliés entre 2006 et 2010.

Ils ont conduit à se pencher plus en détail sur les bâtiments de Cassan, notamment du point de vue de la sécurité incendie et de la stabilité au feu. L'objectif était à la fois de disposer de bâtiments exploitables à court terme pour accompagner les travaux de logements et de déterminer les bases d'une programmation technique à moyen et long terme pour leur réhabilitation, en cohérence avec le schéma directeur d'aménagement du campus.

2) Organisation / ressources / intervenants

Mise en sécurité incendie dans ABC et F :

- Ressources internes EPAURIF : DC1
- Marc GILBERT, KUBIK Architecture
- Sudéquip, BET TCE
- Cabinet FT, OPC

Programmation de la réhabilitation des barres de Cassan ABC :

- Ressources internes EPAURIF : DC1
- Programmation : COTEBA

3) Programme

Réhabilitation :

Restructuration complète des bâtiments ABC et création de surface par une extension côté Seine pour abriter un nouvel institut de Biologie.

Sécurité incendie :

Réalisation de la première campagne de travaux prévus dans les schémas directeurs de sécurité incendie des barres de Cassan ABC et F.



Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (Maison de la recherche)

1) Présentation

La « Maison de la recherche » du 4 rue des Irlandais (5^e arrondissement de Paris) est utilisée par l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, qui souhaite y regrouper ses différentes équipes de recherche afin d'améliorer

leurs conditions de travail. Les locaux des écoles doctorales et des unités de recherche doivent donc être aménagés à proximité des services déjà installés sur le site (doctorants, bureau du conseil scientifique, espace recherche).

2) Organisation / ressources / intervenants

Une convention entre l'Université Sorbonne Nouvelle, le MESR et l'EPAURIF confie à l'établissement un mandat de maîtrise d'ouvrage pour cette opération. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Aedificare.

DATES CLÉS

2011-2012
Etudes de
programmation
et recrutement
d'un maître
d'œuvre



3) Programme

Réhabilitation et extension d'un espace d'accueil et de travail à l'usage de chercheurs

Intervention légère, respectueuse
du site et de son environnement
urbain et architectural
Mission de l'EPAURIF :
mandat de maîtrise d'ouvrage

Les travaux consistent en une
réhabilitation légère, réalisée
dans le respect de l'enveloppe
et de l'aspect architectural
des bâtiments existants.
Le plus grand soin sera apporté
aux travaux de réhabilitation,
qui doivent être effectués dans
le respect des contraintes
d'environnement, avec
notamment l'application d'une
charte «Chantier propre»,
la gestion des déchets de chantier,
la réduction des nuisances,
pollutions et consommations
d'énergie primaire.

SURFACES DU PROJET

Le site est constitué de plusieurs
corps de bâtiment : l'un constitue
un ensemble homogène à
destination initiale de maison
particulière, qui a fait l'objet
d'une rénovation récente.
Les autres sont constitués de
bâtiments hétérogènes à structure
bois et métal, à destination
initiale d'entrepôts et d'usine.
L'ensemble s'organise autour
d'une petite cour et offre une
surface utile d'environ 2 500 m².
Ces bâtiments sont actuellement
dans un état de vétusté avancé.



Université Paris-Est Marne-la-Vallée : Bâtiment Copernic

1) Présentation

Le PRES Université Paris-Est a été labellisé « campus prometteur » en 2008 et a bénéficié à ce titre d'un engagement de l'Etat à financer la réalisation d'ouvrages, de travaux ou d'équipements favorisant l'émergence d'un grand pôle universitaire dans l'Est de l'Ile-de-France.

En cohérence avec les orientations définies dans le schéma directeur du PRES, le bâtiment Copernic, situé au sein de la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne sera donc rénové. Représentant près d'un quart des surfaces utilisées par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV),

il accueille des activités d'enseignement et de recherche dans les domaines des mathématiques, des sciences et des technologies de l'information et de la communication. Construit en 1988 par l'entreprise BULL, qui l'a utilisé comme centre de formation, le bâtiment a ensuite été racheté par l'Etat pour accompagner le développement de l'UPEMLV.

L'EPAURIF apporte au porteur de projet son expertise sur des opérations analogues, nécessitant notamment d'intervenir en site occupé et de conjuguer différents types de travaux.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (directions du développement et de la construction) intervient en qualité de conducteur d'opération. La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'université Paris-Est Marne-La-Vallée.

DATES CLÉS

Octobre 2012

Transmission du dossier d'expertise au MESR et analyse du projet par la mission d'évaluation du MESR, qui propose de poursuivre le montage de l'opération en partenariat public-privé

Mars 2013 :

Signature d'une convention UPEMLV / EPAURIF



3) Programme

Le périmètre du projet proposé est un renouvellement :

- des installations techniques vétustes (sources et réseaux)
- d'une partie du clos-couvert (notamment les verrières)
- du parachèvement des locaux de l'administration et circulations
- des façades, incluant un désamiantage.

Ces interventions permettront de remettre le bâtiment aux normes et d'offrir un niveau de performance technique et de confort d'usage très amélioré.

La nature des travaux justifie le recours à un contrat de partenariat, assorti, le cas échéant, d'une garantie de performance énergétique.

SURFACES DU PROJET

Le bâtiment Copernic forme une barre de 220 m de long d'une surface totale de 25 000 m² SHON.

DATES CLÉS

2011-2012

Identification par le CROUS de projets susceptibles d'être mis en œuvre au titre de l'opération Campus

Septembre 2012

Signature d'une convention tripartite entre le MESR, le CROUS et l'EPAURIF, confiant à ce dernier la conduite d'études préalables à la rénovation du centre Sarrailh

CROUS de Paris : réhabilitation du centre Sarrailh

1) Présentation

Le CROUS de Paris, institué par la loi du 16 avril 1955 relative aux œuvres sociales en faveur des étudiants, est un établissement public sous tutelle du MESR ayant pour mission générale d'améliorer les conditions de vie quotidienne et de travail des 300 000 étudiants de l'académie de Paris. Le CROUS attache un intérêt particulier à l'engagement d'une

opération de réhabilitation du centre Sarrailh, lieu d'accueil et de vie étudiante unique à Paris, très fréquenté en raison de sa capacité et de la diversité des services qu'il propose (près de 200 logements, plusieurs restaurants, services administratifs, centre sportif universitaire, bureaux du CROUS, dans plus de 20 000 m²).

2) Organisation / ressources / intervenants

Les études sur le centre Sarrailh sont conduites par l'EPAURIF et financées par l'Etat. La signature d'une convention-cadre inscrivant dans la durée le principe d'une collaboration entre le CROUS et l'EPAURIF pérennisera cette première coopération.

3) Programme

La réhabilitation du centre Sarrailh permettra à la fois :

- d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants et de travail des personnels
- de remettre le bâtiment aux normes et aux standards actuels de sécurité, d'accessibilité, de conditions d'exploitation, de performance énergétique
- de poursuivre les interventions déjà engagées sur le centre sportif et les espaces de restauration
- de donner au bâtiment et à ses abords une attractivité urbaine à la hauteur du niveau de service rendu, en cohérence avec les orientations de la démarche « grand quartier latin / Paris ville campus » portée par la Ville de Paris.

SURFACES DU PROJET

Le centre Sarrailh, situé au 39 avenue Georges Bernanos dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, est un ensemble immobilier de 21 000 m² SHON sur 16 niveaux (R+9 et sous-sols) construit au début des années 1960 sur une parcelle d'environ 4 000 m².

④ constructions

Campus Condorcet

1) Présentation

Le projet du Campus Condorcet vise à créer, par le rapprochement de 10 écoles et universités sur un même site, un pôle d'envergure internationale en sciences humaines et sociales. Implanté de part et d'autre du périphérique et résolument ouvert sur la

ville, le Campus Condorcet s'insère dans un territoire en pleine mutation : à Aubervilliers, au pied de la nouvelle station de métro Front Populaire et à proximité du quartier Pleyel (cluster de la création du Grand Paris), et à Porte de la Chapelle dans le secteur de Paris Nord Est.

2) Organisation / ressources / intervenants

Le pilotage du projet est assuré par l'établissement public de coopération scientifique (EPCS) du Campus Condorcet, créé en 2012 pour prendre le relais de la fondation de coopération scientifique qui avait porté le projet depuis 2009.

En 2011, en accord avec le porteur de projet, le MESR a chargé l'EPAURIF d'une mission de conduite d'opération, prenant ainsi le relais de l'OPPIC. L'EPAURIF apporte son expertise technique et juridique et financière, tant dans le pilotage et le suivi des études que dans la conduite de la procédure de partenariat public-privé. Les interventions foncières sur le site d'Aubervilliers (négociations et déclaration d'utilité publique) sont menées par l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), établissement public d'aménagement de l'Etat.

DATES CLÉS

2011

Mise en place du cadre conventionnel entre les différents acteurs du projet ; élaboration et validation du programme de l'opération ainsi que d'une charte urbaine ; premières acquisitions foncières

1^{er} semestre 2012

Expertise du projet par le MESR et évaluation préalable par la Mission d'appui aux partenariats public-privé (MAPPP), débouchant sur des avis favorables ; dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique

Novembre 2012

Publication de l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) relatif au contrat de partenariat public-privé portant sur 50 000 m² SHON

Janvier 2013

Réception des candidatures

3) Programme

Aménagement et construction d'un nouveau grand campus (180 000 m²) dédié aux sciences humaines et sociales

Réalisation de plusieurs projets immobiliers mis en cohérence par un projet urbain d'ensemble. Missions de l'EPAURIF : conduite d'opération auprès de l'EPCS Campus Condorcet pour le pilotage d'un partenariat public-privé. Conduite d'opération auprès de l'EPCS pour la réalisation du projet du Campus Condorcet à Paris et à Aubervilliers.

SURFACES DU PROJET

Surface après travaux : environ 180 000 m² (dont 100 000 m² en 1^{ère} phase) sur une emprise totale de 10 ha.



Sur le site d'Aubervilliers, le campus accueillera, à terme, 15 000 chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels et étudiants de master des établissements suivants : Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Ecole pratique des hautes études (EPHE), Ecole nationale des chartes (ENC), Institut national d'études démographiques (INED), Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), universités Paris 1 Panthéon-

Sorbonne, Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris 13 Nord. Un grand équipement documentaire, rassemblant les fonds de plus de quarante bibliothèques, proposera l'accès à plus d'un million d'unités documentaires ainsi qu'une offre numérique adaptée aux nouveaux usages de recherche en sciences humaines. Les usagers bénéficieront également d'une gamme de services diversifiée : centre de colloques, maison des

chercheurs invités, hôtel à projets, équipements de soutien à la vie de campus.

La partie du campus située à Paris Porte de la Chapelle accueillera 3 000 étudiants de licence et master en philosophie, histoire, géographie, histoire de l'art. Outre des locaux d'enseignement, ce site comprendra des locaux d'administration et d'encadrement pédagogique, un pôle de services aux étudiants et la Maison des initiatives étudiantes de la Ville de Paris.

Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur

1) Présentation

Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) est installé depuis son ouverture en 1997 sur un terrain de 3 600 m² situé à Bussy-Saint-Georges, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Cette entité avait été créée pour décharger les bibliothèques universitaires parisiennes, contraintes en surface de stockage, de la conservation de leurs collections à faible taux de rotation. Il paraissait plus rationnel de regrouper dans des espaces mutualisés en dehors de Paris.

Le bâtiment existant a été conçu en 1994 par l'architecte Dominique Perrault. Il est composé de 2 magasins

de grande hauteur, de 6 magasins traditionnels répartis sur 4 niveaux ainsi que de bureaux, d'ateliers, d'un poste de garde et de services communs avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), dont le centre technique se trouve sur le même site. La capacité de stockage actuelle du CTLES atteint 70 kilomètres linéaires.

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a chargé l'EPAURIF d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'extension, dans le but de reconstituer une marge de capacité permettant à l'établissement de répondre durablement aux besoins de stockage des universités.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction de la construction n°1) assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Le CTLES et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sont associés au pilotage.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Antonini + Darmon / A. Roubaud / Alpha BET / Economie 80 / A. Ingenierie / Albedo Ingenierie.

DATES CLÉS

2010

Décision de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de confier à l'EPAURIF, dans le cadre du Plan Campus, la maîtrise d'ouvrage du projet d'extension du CTLES

2011

Signature de la convention entre le CTLES, le MESR et l'EPAURIF

2012

Validation du programme

2012

Concours et sélection du maître d'œuvre

3) Programme

Construction d'un bâtiment neuf à usage de stockage documentaire

Respect d'objectifs stricts de coût et de délais
Mission de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage

L'opération consiste en une extension du bâtiment existant, pour satisfaire les besoins de stockage croissants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des trois académies franciliennes et notamment pour du stockage d'ouvrages de la Bibliothèque interuniversitaire

de la Sorbonne. Outre les éléments de bâtiment, le programme comprend également l'équipement spécifique pour le stockage et le rayonnage.

SURFACES DU PROJET

- Surface avant travaux : 9 400 m² SHON
- Surface après travaux : 19 800 m² SHON
- Linéaire de rayonnage dans l'extension :
- 50 km
- Enveloppe financière : 33 M€ TTC

DATES CLÉS

Fin 2011
Etude de faisabilité

Février 2012
Projet du CROUS sélectionné par Ports de Paris pour l'attribution d'un emplacement de stationnement Quai de la Gare.

Été 2012
Passation de la convention de partenariat CROUS-EPAURIF, recrutement d'un AMO et lancement d'une consultation de conception-réalisation

Décembre 2012
Sélection des candidats autorisés à remettre une offre

Mars 2013
sélection du lauréat : chantiers de la Haute Seine.

CROUS de Paris : construction d'un restaurant universitaire flottant

1) Présentation

Le CROUS de Paris souhaite compléter son offre de restauration à Paris Rive Gauche par la construction d'un restaurant flottant accompagné d'une structure légère sur la berge. L'emplacement, au pied de la BNF, a été attribué au CROUS après appel d'offres de Ports de Paris début 2012.

Le projet a comme ambition d'être un lieu de référence pour la vie étudiante comme pour le quartier du 13^{ème} arrondissement. Son architecture devra valoriser les quais de Seine et

participer à la qualité du cadre de vie de Paris Rive Gauche. A ces enjeux d'intégration s'ajoutent une complexité propre aux ouvrages fluviaux, des objectifs fonctionnels et un cadre réglementaire particulier (statut atypique d'ERP fluvial, compatibilité impérative avec les équipements techniques et les règlements du port)

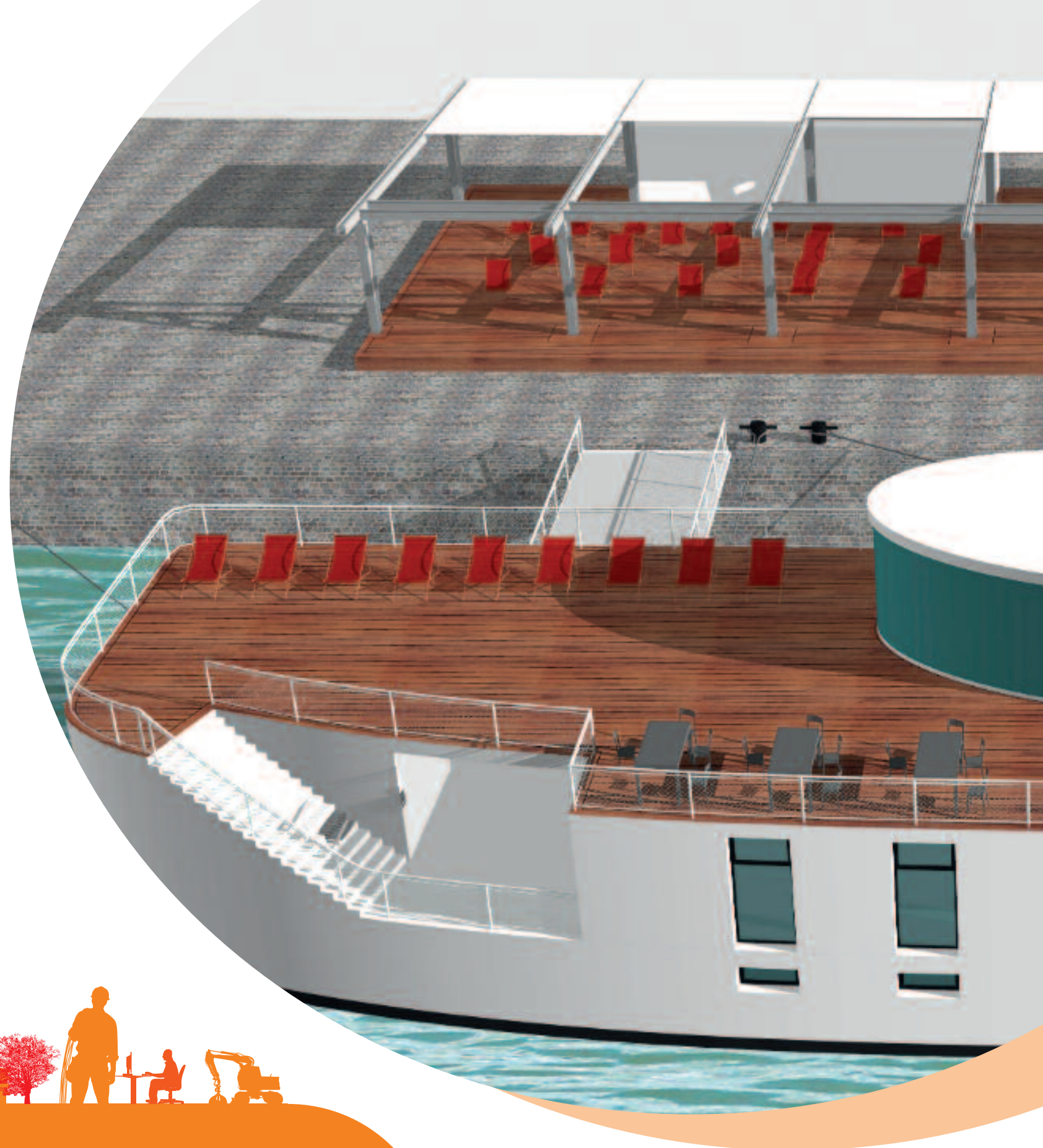
La spécificité de l'équipement et la complexité de l'opération ont amené le maître d'ouvrage à recourir à un marché de conception-réalisation.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'opération du restaurant flottant est conduite par le CROUS, l'EPAURIF intervenant en tant que conseil, et financée par le PRES Sorbonne Paris Cité et la Ville de Paris.

3) Programme

700 m² sur la barge et 400 m² à quai en surface utile nette, permettront 200 places assises et jusqu'à 1 000 repas servis par jour (850 au déjeuner).



① 5 programmation / recherche de solutions globales

Relogement de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

1) Présentation

L'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 est une université parisienne spécialisée dans l'enseignement et la recherche en langues, arts du spectacle et sciences humaines et sociales. Elle est actuellement implantée sur une quinzaine de sites à Paris dont le principal est le centre universitaire de Censier (5^e arrondissement de Paris), bâtiment d'environ 25 000 m² construit dans les années 1960.

L'obsolescence générale du centre Censier et la présence d'amiante encapsulé dans les parties techniques

en rendent l'entretien de plus en plus problématique. En 2012, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a fait de la libération et du désamiantage de Censier sa première priorité dans le champ de l'immobilier universitaire parisien. Ce caractère d'urgence n'étant pas compatible avec l'hypothèse antérieurement étudiée d'un relogement sur le site de l'Îlot Buffon-Poliveau du Muséum national d'histoire naturelle, une nouvelle solution de relogement sur le marché immobilier a été recherchée.

2) Organisation / ressources / intervenants

Dans cette opération, l'EPAURIF joue un rôle d'ensemblier et de coordinateur entre l'université, les administrations concernées (France Domaine, administration centrale du MESR, Rectorat de l'académie de Paris, Ville de Paris), les prestataires mobilisés (bureau d'études de programmation Athegram, conseil immobilier AOS Studley), et les propriétaires ou promoteurs immobiliers porteurs de projets susceptibles de répondre aux besoins.

L'EPAURIF a développé à cette occasion une connaissance des marchés immobiliers et des processus de négociation et de décision, qu'il pourra réutiliser dans de futurs projets de relogement d'établissements d'enseignement supérieur.

3) Programme

Définition et mise en œuvre d'un projet immobilier à forte visibilité et à fort enjeu financier

Mission de l'EPAURIF : conduite de démarches multiples associant programmation fonctionnelle et technique, prospection immobilière et négociation, accompagnement du pilotage institutionnel du projet.

DATES CLÉS

2011

Définition de la stratégie immobilière globale de l'université Sorbonne Nouvelle (validation de son SPSI)

2012

Décision interministérielle en faveur de l'engagement d'une recherche immobilière permettant de libérer le site de Censier, poursuite des études de programmation

2012/2013

Analyses de marché et négociations avec des porteurs de projets

2013

Identification de scénarios de relogement crédibles et cohérents, soumis à arbitrage gouvernemental



SURFACES DU PROJET

L'opération de relogement porte sur au moins 25 000 m² SHON (surface actuelle de Censier) ; des surfaces complémentaires permettraient, en plus, de regrouper et de rationaliser des implantations secondaires de l'université.

Université Paris - Ouest la Défense

1) Présentation

DATES CLÉS

2010

Elaboration du schéma directeur du campus de Nanterre dans sa version actuelle (Architecture Studio)

2012

Signature de conventions :

- entre l'Université et l'EPAURIF, aux fins de confier à l'EPAURIF un rôle d'accompagnement dans la finalisation du schéma directeur
- entre l'Etat et l'EPAURIF, donnant à l'établissement la maîtrise d'ouvrage de l'opération de la BDIC
- entre l'Etat et l'EPAURIF, confiant à ce dernier la conduite d'études préalables au relogement de l'INSHEA

Fin 2012

et début 2013

Recrutement de prestataires (agence d'urbanisme et d'architecture Groupe 6 pour compléter le schéma directeur du campus de Nanterre, cabinet AMO Véronique Lancelin pour les études de programmation BDIC / INSHEA

L'Université Paris-Ouest Nanterre la Défense est située dans le prolongement de l'axe de la Défense, sur la commune de Nanterre. Elle occupe un campus de 32 ha dont la localisation et la configuration présentent des enjeux multiples :

- inadaptation des bâtiments existants aux besoins actuels de l'université
- intégration du campus à la ville rendue difficile par la présence d'infrastructures de transport qui enclavent l'université
- inclusion des franges du campus dans le périmètre de la ZAC Seine Arche aménagée par l'EPADESA (Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche) avec projets de constructions nouvelles susceptibles d'impacter directement le campus :
- bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)
- institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes

handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), qui serait relogé hors de son site actuel (Ecole de plein air de Suresnes)

- nouveau bâtiment d'accueil de l'université
- nouveau pôle multimodal de Nanterre-Université, qui marquera la nouvelle entrée du campus au sud (opération RATP/RFF/SNCF en cours, livrée en 2015)
- nouveaux équipements souhaités par le CROUS (logements et restauration)

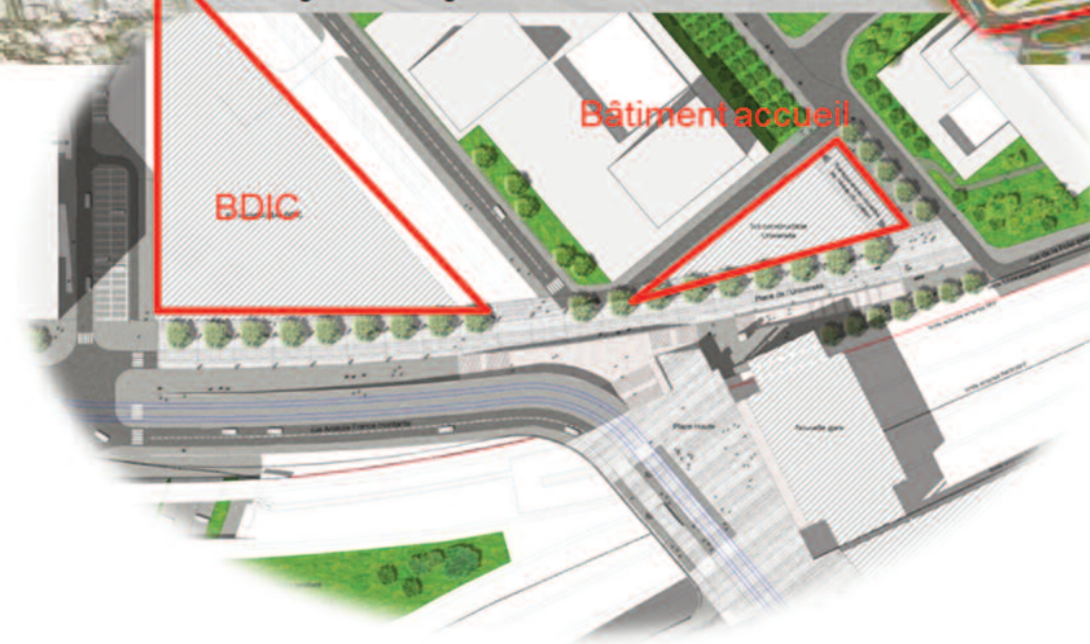
L'utilisation optimale du potentiel de densification du campus, s'agissant notamment de ses franges, est au cœur de tous ces enjeux.

L'EPAURIF conduit ou accompagne actuellement différentes études et concertations dans le but d'objectiver et de mettre en cohérence les attentes de toutes les parties.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction du développement) intervient à trois titres sur le campus de Nanterre :

- assistance à l'université pour la finalisation du schéma directeur d'aménagement du campus, dont la version actuelle résulte d'itérations successives (notamment en 2001 et 2010), qu'il convient de réactualiser en tenant compte des projets en cours
- études préalables à la construction de la BDIC, dans le cadre d'un mandat confié à l'EPAURIF par le Rectorat de l'académie de Versailles
- études préalables au projet de relogement de l'INSHEA, également confié par le Rectorat de l'académie de Versailles



SURFACES DU PROJET

Le projet de construction de la BDIC représente 19 000 m² SHON, dont environ un tiers seraient isolables dans une première tranche ; les besoins de l'INSHEA sont évalués à 12 500 m² dont 7 500 m² pour ses activités propres et 5 000 m² d'accompagnement (logement, restauration). La capacité globale de densification du campus est étudiée dans le cadre des travaux sur le schéma directeur.

3) Programme

Bibliothèque-musée spécialisée dans les domaines de l'histoire contemporaine et des relations internationales, la BDIC souhaite regrouper dans un nouveau bâtiment des collections actuellement dispersées et peu valorisées. Ce nouveau bâtiment comporterait des espaces de recherches (30 000 volumes en libre-échange), de médiation culturelle

(expositions et salles d'activité pédagogique) et de logistique.

L'INSHEA, dont les activités appliquent le principe de « former des formateurs » aux publics handicapés, souhaite disposer de locaux d'enseignement et de services adaptés aux types de formation qu'il dispense.

Université Paris-Dauphine

1) Présentation

L'université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur, spécialisé dans les sciences de l'organisation et de la décision. Elle est principalement implantée à Paris, porte Dauphine, dans l'ancien siège de l'OTAN construit en 1955 par l'architecte Jacques Carlu.

Accueillant 9 000 étudiants, les locaux de l'université nécessitent des travaux de mise aux normes et de réaménagement afin de donner à Paris-Dauphine les moyens de poursuivre son développement.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction du développement) pilote le programme d'études de la phase amont du projet (études et future consultation de maîtrise d'œuvre). L'établissement pourra le cas échéant se voir confier un mandat de maîtrise d'ouvrage en phase opérationnelle.

DATES CLÉS

2005

Décision du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIACT) d'engager un projet de réhabilitation du site de la porte Dauphine

2010

Confirmation du soutien de l'Etat au projet et lancement d'études de préfiguration par l'université (principaux prestataires : bureau d'études Algoé, AMO Christian Daudré)

2011

Signature d'une première convention entre l'université, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF pour une mission d'appui

2013

Signature d'une convention opérationnelle entre l'université, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF.



3) Programme

Réhabilitation d'un ensemble immobilier de grande dimension (63 000 m²), vétuste et complexe, en site occupé

Attention particulière, dès l'amont, aux problématiques d'exploitation-maintenance et de performance énergétique
Missions de l'EPAURIF : réalisation d'études puis, le cas échéant, mandat de maîtrise d'ouvrage.



SURFACES DU PROJET

Les grandes lignes du programme de réhabilitation sont :

- la remise aux normes de l'immeuble en matière de sécurité et d'accessibilité
- la remise à niveau des installations techniques
- l'optimisation des surfaces existantes et du fonctionnement de l'université (création d'espaces plus flexibles et modulables, amélioration du confort d'usage, réflexion environnementale globale).

L'opération sera réalisée en maîtrise d'ouvrage publique ; l'EPAURIF et l'université étudieront l'opportunité de recourir à un contrat global intégrant les missions d'exploitation-maintenance.

L'ensemble immobilier occupé par l'université Paris-Dauphine est implanté sur une unité foncière de 1,5 ha et se compose de 5 ailes qui développent une surface de 63 000 m² SHON. Les bâtiments n'ont fait l'objet d'aucune opération immobilière de grande ampleur depuis leur construction : à l'exception de la nouvelle aile réalisée en 1995, le site est demeuré dans sa configuration d'origine, structurellement contrainte et peu adaptée aux activités universitaires.

Université Paris 13 Nord

1) Présentation

Créée en 1970, l'Université Paris 13 Nord est une université pluridisciplinaire dont l'offre de formation est structurée autour de cinq grands domaines : droit et sciences politiques, sciences économiques et de gestion, humanités, sciences de l'homme et du comportement, sciences, technologie, santé, culture et communication. L'établissement accueille 23 000 étudiants sur 5 campus. L'ensemble des sites se répartit sur 35 ha de foncier, dont 24 pour le campus de Villetaneuse qui est la principale implantation de l'université et qui se situe au cœur des

projets de développement urbain et économique de la ville.

La situation patrimoniale de l'université Paris 13 se présente selon les axes suivants :

- de nécessaires travaux de mise aux normes,
- un réel besoin de nouvelles surfaces lié à une activité croissante,
- la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier,
- le respect de la contrainte environnementale,
- un bâti vieillissant.

2) Organisation / ressources / intervenants

L'EPAURIF (direction du développement) conduit les études relatives au schéma directeur immobilier et d'aménagement.

L'université est étroitement liée au pilotage et au suivi des études, qui pourront mener au développement de projets immobiliers et notamment de résidences étudiantes. Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par le Rectorat de Créteil, participe aux comités de pilotage.

DATES CLÉS

Avril 2011
Signature d'une convention entre l'Université Paris 13 Nord, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF

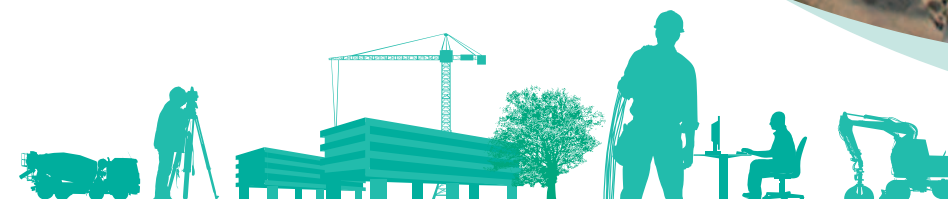
Septembre 2012
Notification de l'accord-cadre en vue de l'élaboration du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA)

Janvier 2013
Validation de la première phase du SDIA

3) Programme

Réalisation d'une étude stratégique sur le devenir de sites universitaires au carrefour de nombreux enjeux urbains

Mission de l'EPAURIF : conduite de l'étude et accompagnement de l'université dans ses relations extérieures.



SURFACES DU PROJET

L'Université Paris 13 Nord se déploie sur 5 campus :

- Villetaneuse 86 000 m² SHON
- Bobigny 27 500 m² SHON
- Saint-Denis 21 000 m² SHON
- La Plaine-Saint-Denis 5 000 m² SHON
- Argenteuil 2000 m²

Le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA), outil d'aide à la décision, est un document stratégique permettant à l'université de définir sa politique immobilière à moyen et long termes. Il a vocation à intégrer le projet d'établissement 2013 – 2016, mais aussi, à projeter l'Université Paris 13 Nord au-delà de cette échéance, notamment dans le cadre de l'université unifiée, au sein du

PRES, dans les 15-20 années à venir. L'élaboration du SDIA se décline en plusieurs étapes :

- Une phase d'expertise et d'état des lieux, d'analyse, de concertation,
- Une phase de préprogramme urbain,
- Une phase de scénario illustrant différentes propositions de déploiement immobilier et urbain,
- Une phase de rédaction du schéma directeur.



UNE ORGANISATION EN MODE PROJET

Une équipe est constituée pour chaque projet particulier. L'EPAURIF veille à ce qu'une gouvernance de projet soit mise en place pour chaque opération. Ainsi, chaque convention d'intervention de l'EPAURIF institue un organe de décision ad hoc, généralement appelé comité de pilotage, associant les signataires de la convention et, le cas échéant, d'autres personnes publiques intéressées. Le comité de pilotage est le lieu dans lequel les acteurs de l'opération prennent acte de son avancement et statuent sur ses éventuelles évolutions techniques ou financières.



II 1 des équipes techniques dédiées pour chaque projet

1) Direction du développement

La prise en charge des projets en phase amont est assurée par une direction du développement, composée d'architectes, urbanistes et ingénieurs généralistes, pouvant réaliser toutes sortes d'études et d'analyses préalables :

- a. aide à la définition d'une stratégie de pilotage d'opération,
- b. programmation immobilière,
- c. études de faisabilité et de conception,
- d. élaboration de schémas directeurs,
- e. montage administratif et financier.

La direction du développement réalise également des études urbaines sur de plus grands territoires (schéma directeur de l'université Paris 13-Nord par exemple).

Enfin, la direction du développement engage actuellement l'élaboration d'un système d'information géographique consacré à l'immobilier universitaire, en partenariat avec l'atelier parisien d'urbanisme (APUR).

2) Directions de la construction

La conduite des opérations immobilières est prise en charge par des équipes d'ingénieurs et de techniciens expertes en constructions publiques, organisées en directions de projet chacune dédiée à une opération importante ou à un ensemble cohérent d'interventions, afin de garantir à nos partenaires un suivi réactif de leurs projets par des interlocuteurs clairement identifiés. Elles comptent également en leur sein des chargés de gestion rattachés au pôle de gestion de la direction assurant l'assistance administrative.



a. DC1 : DP1_DP_DP3_DP4

La direction de la construction 1 regroupe quatre directions de projet.

DIRECTION PROJET 1

Cette direction prend en charge :

- la réhabilitation du secteur Est du « gril » d'Albert après désamiantage,
- le pilotage des sujets transversaux aux différentes opérations du campus (signalétique, réseaux, oeuvres d'art, coordination interchantiers).

DIRECTION PROJET 2

Cette direction prend en charge :

- la réhabilitation du secteur Ouest du « gril » d'Albert après désamiantage,
- l'opération d'extension du Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur (CTLES).

DIRECTION PROJET 3

Cette direction prend en charge :

- la mise en sécurité des barres de Cassan A, B, C et F du campus de Jussieu,
- la reconstruction de l'îlot Cuvier pour l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) et l'Institut Langevin.

DIRECTION PROJET 4

Cette direction prend en charge :

- la réalisation du campus Condorcet (conduite d'opération pour le compte de la fondation Campus Condorcet).

b. DC2 : DP1_DP2_DP3

La direction de la construction 2 regroupe trois directions. Ses équipes sont organisées suivant une logique de projet, comme celle de la direction de la construction 1 et secondée par un pôle de gestion, composé de deux chargés de gestion, d'une chargée de mission des locaux extérieurs et d'un assistant d'opération.

DIRECTION PROJET 1

Cette direction prend en charge :

- le désamiantage et la reprotection au feu du campus de Jussieu,
- le suivi de la réglementation amiante,
- le désamiantage et la reconstruction du 54 bd Raspail (ancien site de la « Maison des Sciences de l'Homme »),
- le désamiantage du site Pierre Mendès France de l'Université Paris1 Panthéon Sorbonne,
- l'aménagement de la caserne Lourcine en centre universitaire comprenant la création d'un internat,
- le désamiantage et la démolition des sites universitaires d'Asnières et de Censier (université Sorbonne Nouvelle- Paris 3).

DIRECTION PROJET 2

Cette direction prend en charge :

- l'opération d'aménagement de l'îlot Buffon-Poliveau,
- la reconstruction du site de Censier (université Sorbonne Nouvelle-Paris 3).
- la construction du nouveau site de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (université Paris Ouest Nanterre la Défense).

DIRECTION PROJET 3

Cette direction prend en charge :

- les opérations de relogement et de transfert préalables au désamiantage ou à la réhabilitation du campus de Jussieu,
- les opérations sur le Jardin des Plantes (bâtiment LIO-lieu d'information et d'orientation, réserve de géologie, carré des Iris),
- la réhabilitation du site des Irlandais,
- la réhabilitation de l'îlot Champollion.

L'année 2012 aura été une année de transition pour la DC2 très impliquée auparavant sur les missions de désamiantage, de relogement et de transfert sur Jussieu. Elle valorise son savoir-faire dans la conduite d'opération associant désamiantage, réhabilitation et forte contrainte de délai. Elle diversifie son activité avec une implication sur des sites distincts.



**GOUVERNANCE
ET ORGANISATION**



1 composition du CA

Le conseil d'administration comprend 22 membres. Il est présidé par le recteur de l'académie de Paris, assisté des recteurs des académies de Créteil et de Versailles en tant que vice-présidents. Il compte 11 représentants de l'Etat, 4 représentants des collectivités territoriales directement concernées (Ville de Paris et Région Ile-de-France), 4 représentants du monde universitaire, 1 personnalité qualifiée et 2 représentants du personnel. La mise en œuvre des décisions du conseil d'administration échoit au directeur général. Le directeur général, le contrôleur budgétaire et l'agent comptable y assistent avec voix consultative.

Au cours de l'année 2012, François WEIL a succédé à Patrick GÉRARD, appelé à d'autres fonctions. Au cours de l'année 2012, le conseil d'administration s'est réuni trois fois, et a été consulté deux fois par voie dématérialisée, dans le cadre de la procédure exceptionnelle prévue au règlement intérieur du conseil d'administration. C'était la première fois depuis la création de l'EPAURIF que ce mode de consultation était utilisé.

Parmi les 36 délibérations du conseil d'administration, on peut relever :

Sur le plan de l'organisation générale

- l'approbation du cadre d'emploi des personnels et la délégation donnée au directeur général pour sa mise en œuvre,
- l'approbation de la mise en place d'un contrat d'objectifs et de performance, et la délégation donnée au directeur général pour sa mise en œuvre,
- l'approbation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'EPAURIF,
- la délégation donnée au directeur pour prendre à bail les locaux du siège de l'EPAURIF.

Sur le plan des opérations,

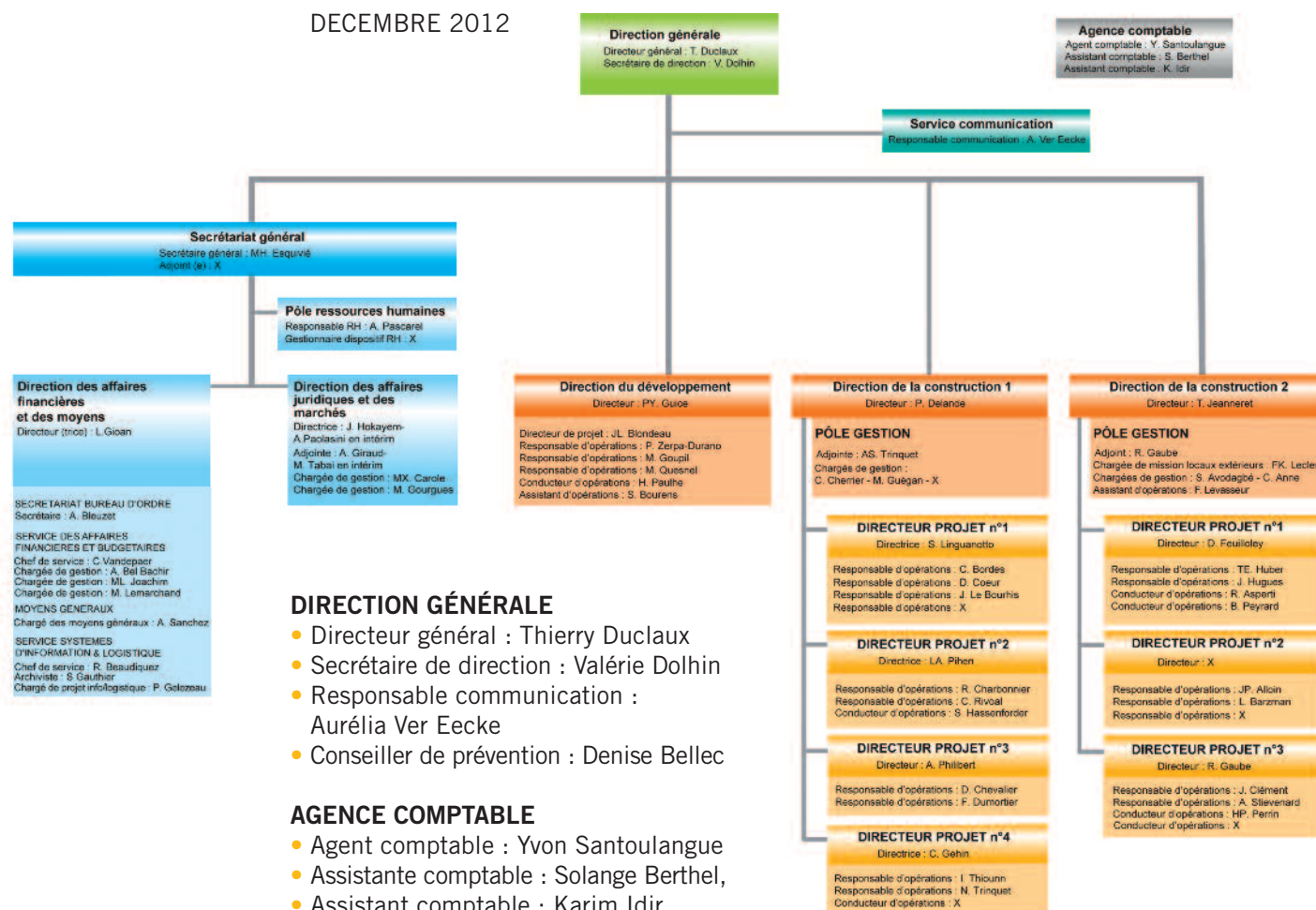
22 conventions et avenants ont été approuvés. Ils concernent, entre autres, des études et/ou travaux menés avec les universités de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris 5 René Descartes, Paris 13 Villetaneuse, mais aussi le CROUS. L'une d'elles scelle un partenariat avec l'atelier parisien d'urbanisme.

Le conseil d'administration a par ailleurs autorisé l'EPAURIF à répondre à un avis d'appel à la concurrence lancé par l'école supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI), relatif à la création de l'institut Pierre-Gilles de Gennes. L'EPAURIF a remporté l'appel d'offre.



2 organigramme et équipe

DECEMBRE 2012



DIRECTION GÉNÉRALE

- Directeur général : Thierry Duclaux
- Secrétaire de direction : Valérie Dolhin
- Responsable communication : Aurélia Ver Eecke
- Conseiller de prévention : Denise Bellec

AGENCE COMPTABLE

- Agent comptable : Yvon Santoulangué
- Assistante comptable : Solange Berthel
- Assistant comptable : Karim Idir

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Secrétaire générale : Marie-Henriette Esquivé
- Chargée de la qualité et de la performance : Nathalie Molle*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS

- Directrice des affaires financières et des moyens : Laetitia Gioan

SECRÉTARIAT BUREAU D'ORDRE :

- Secrétaire : Alexandra Bleuzet

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES :

- Chef de service : Christian Vandepaer
- Chargées de gestion :
 - Alia Bel Bachir
 - Marie-Ludivine Joachim
 - Michèle Lemarchand

MOYENS GÉNÉRAUX :

- Chargé des moyens généraux : Anthony Sanchez

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION ET LOGISTIQUE :

- Chef de service Robert Beaudiquez
- Chargé de projet informatique et logistique : Patrice Gelezeau
- Archiviste : Sarah Gauthier

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS

- Directrice : Joëlle Hokayem
- Adjointe à la directrice : Astrid Giraud/ Maya Tabai
- Chargées de gestion :
 - Leila Houacin*
 - Martine Gourgues

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

(nouveau positionnement et nouvelle dénomination à compter du 1^{er} janvier 2012)

- Responsable pôle Ressources humaines : Aline Pascarel
- Chargée de gestion ressources humaines : Denise Bellec*

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

- Directeur : Pierre-Yves Guice
- Directeur de projet : Jean-Louis Blondeau
- Responsables d'opérations :
 - Patricia Zerpa-Durano
 - Marina Goupil
 - Magali Quesnel*
- Conducteur d'opérations : Harmony Paulhe
- Chargé d'études : François-Xavier Rault*

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1

- Directeur de la construction : Philippe Delande*

PÔLE GESTION :

- Adjointe : Anne-Sophie Trinquet
- Chargées de gestion :
 - Céline Cherrier
 - Mireille Guégan
 - Cindy Lukas*

DIRECTION DE PROJET 1 :

- Directeur de projet : Sabine Linguanotto
- Responsables d'opérations :
 - Caroline Bordes
 - Damien Coeur
 - Julia Le Bourhis
 - X

DIRECTION DE PROJET 2 :

- Directeur de projet : Lucie-Anne Pihen
- Responsables d'opérations :
 - Rémy Charbonnier
 - Christine Rivoal
- Conducteur d'opérations : Sophie Hassenforder

DIRECTION DE PROJET 3 :

- Directeur de projet : Alain Philibert
- Responsable d'opérations :
 - Denis Chevalier
 - François Dumortier

DIRECTION DE PROJET 4 :

- Directeur de projet : Camille Gehin
- Responsables d'opérations :
 - Inravi Thiounn
 - Nicolas Trinquet
- Conducteur d'opérations : X

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2

- Directeur de la construction : Thomas Jeanneret
- PÔLE GESTION :
 - Adjoint : Rémy Gaube
 - Chargée de mission locaux extérieurs : Flore Junghwa Leclerc
 - Chargées de gestion :
 - Stéphanie Avodagbé
 - Cécile Anne
 - Assistant d'opérations : François Levasseur

DIRECTION DE PROJET 1 :

- Directeur de projet : Denis Feuilloley
- Responsables d'opérations :
 - X
 - Juliette Hugues
- Conducteur d'opérations : Rudy Asperti
- Conducteur d'opérations : Benoît Peyrard

DIRECTION DE PROJET 2 :

- Directeur de projet : X
- Responsables d'opérations :
 - Jean-Philippe Alloin
 - Léonard Barzman
 - X

DIRECTION DE PROJET 3 :

- Directeur de projet : Rémy Gaube
- Responsables d'opérations :
 - Jean Clément
 - Anne Stievenard
- Conducteur d'opérations : Guillaume Duterne*
- Conducteur d'opérations : X

Ont quitté l'EPAURIF :

Philippe Actif
Olivier Blanchard
Alexis Bourgeois
Serge Bourens
Marie-Xavier Carole
Nicolas Flament
Sandrine Gaillard
Henri-Pierre Perrin
Thomas-Elie Huber



*Arrivées 2013

III 3 direction générale

COMMUNICATION

Le service communication a basé sa stratégie d'intervention en dosant :

- conseil,
- vision d'ensemble,
- dispositif de proximité,
- suivi opérationnel,
- techniques de communication et pratiques publiques.

Cette stratégie est axée sur trois principaux domaines : communication

externe, interne et communication de projet. L'année 2012 a été consacrée à la mise en place opérationnelle des actions de communication de projet et au suivi des actions en communication interne et externe dans une logique d'optimisation permanente (amélioration du contenu des supports et évolution des outils de communication (site internet, plaquettes, fiches projets).

La communication interne

Le service communication a créé et fait vivre les outils et supports de communication pour informer l'ensemble des collaborateurs pour faciliter les échanges internes au sein de l'établissement pour enrichir les études de réflexions plus transversales. Ces supports ont été adaptés en fonction des besoins et des remontées des utilisateurs : diffusion de lettres d'information interne,

élaboration des supports de présentation pour les réunions du personnel et pour les présentations des opérations. Dans le cadre spécifique du déménagement des locaux de l'EPAURIF, la majorité des outils de communication interne ont dû être adaptés (charte graphique) et une communication spécifique a été mise en œuvre afin d'informer les agents des différentes étapes du déménagement (réunions du personnel, lettres d'info interne).

La communication de projet

Au regard du nombre d'opérations sur lesquelles l'EPAURIF a été mandaté en 2012, il a été nécessaire de développer davantage la communication de projet : en amont pour annoncer les futures opérations et en aval pour informer autour des projets et chantiers en cours. Les outils déclinés ont été les suivants :

- organisation de réunions publiques, avec les riverains et les commerçants,
- participation aux réunions de comité de quartier de la mairie du 5^{ème}

- participation au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail de l'université Pierre et Marie Curie

Des supports spécifiques de communication ont été adaptés pour chaque réunion et chaque cible pour encadrer ce type d'intervention.

Le service communication a travaillé de concert avec les équipes techniques en charge des projets qui ont pu ainsi être davantage sensibilisés sur la nécessité de recourir à la communication projet.

La communication externe

Une réflexion a été menée sur la stratégie à adopter pour développer la notoriété de l'établissement en valorisant l'expérience et les compétences acquises vis-à-vis de l'extérieur. Lancé mi 2011, le site Internet en est le principal outil. Il a vu sa fréquentation progresser régulièrement pour atteindre en 2012 14000 visiteurs et 58 304 pages consultées. Il propose en téléchargement toute la documentation sur les projets. Il a été actualisé de façon régulière (d'un point de vue technique et éditorial) suivant la prise en charge de nouveaux projets, l'évolution des projets existants et de la vie de l'établissement.

Des fiches récapitulatives présentant les grandes lignes de chaque projet et de chaque réalisation (25 au total) ont été élaborées.

Le service communication a épaulé les équipes opérationnelles sur la réponse à l'appel d'offres sur l'Institut Pierre Gilles de Gennes, en veillant à la qualité graphique et à l'homogénéité du rendu des documents.

La première phase de l'internat du bâtiment 4 de la caserne Lourcine a été livrée et inaugurée le 3 décembre 2012. L'EPAURIF, de concert avec le Rectorat de Paris, a participé à l'élaboration des supports de communication (dossier de presse, kakémonos...).

A chaque conseil d'administration, un soin particulier est apporté à la vulgarisation des plannings des opérations et des tableaux budgétaires présentés en séance pour assurer aux membres du CA une meilleure lisibilité et compréhension du contenu de ces documents.

Concernant le rapport d'activité, une nouvelle orientation éditoriale et graphique a été arrêtée au regard de la diversification des modes d'intervention de l'EPAURIF.

Avec la nouvelle plaquette institutionnelle parue en 2013, l'établissement se dote d'une série de supports qui constitue autant de vecteurs d'information à l'attention des parties prenantes de l'opération et de ses publics.



III 3 direction générale

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général est né de la réorganisation de l'EPAURIF, approuvée par le conseil d'administration à la fin de l'année 2011.

Les équipes techniques s'appuient sur des services support structurés au sein d'un secrétariat général dont les moyens sont mis à disposition des projets en fonction des besoins : support ressources humaines, juridique et administratif, gestion budgétaire et comptable, logistique et informatique.

Le secrétariat général garantit la coordination de l'ensemble des actions entre les services, impulse les actions liées à la vie institutionnelle de l'EPAURIF, organise la mise en œuvre des orientations stratégiques, assure le bon fonctionnement des services, la bonne gestion des moyens.

Au cours de l'année 2012, le secrétariat général a conforté et sécurisé la procédure de préparation et de tenue

des conseils d'administration, initié, conformément aux recommandations de la Cour des comptes, le chantier des procédures, la démarche de contrat d'objectifs et de performance et celle de contrôle interne comptable et financier.

Le secrétariat général est composé d'une direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM), d'une direction des affaires financières et des moyens (DAFM), d'un pôle « ressources humaines » (RH).

DAJM

La direction des affaires juridiques et des marchés est constituée de 4 personnes. Elle participe à la détermination de la politique d'achat et de l'établissement et en contrôle la bonne application ; elle informe et conseille

les services acheteurs sur le choix des procédures d'achat et les assiste lors de leur déroulement ; elle veille à la qualité rédactionnelle des documents des marchés. Elle assure la veille juridique et la défense des intérêts de l'établissement.

DAFM

La direction des affaires financières et des moyens est composée de dix personnes. Elle assure :

- le pilotage de la programmation budgétaire et le suivi de l'exécution budgétaire
- le management des fonctions supports de la DAFM et la tenue du bureau d'ordre.

La direction des affaires financières et des moyens est structurée en trois pôles :

- le service des affaires financières et budgétaires qui prépare le budget et en suit l'exécution, saisit les décisions modificatives,

tient la comptabilité de l'ordonnateur, assure le mandatement et la liquidation des factures

- le service de l'informatique et de la logistique qui met en place les outils nécessaires au fonctionnement des services, assure la maintenance et le fonctionnement des réseaux informatiques et téléphoniques. Il est également en charge des archives de l'établissement.

- le service des moyens généraux répond aux besoins de l'établissement en termes de maintenance et de fournitures courantes.

PÔLE RH

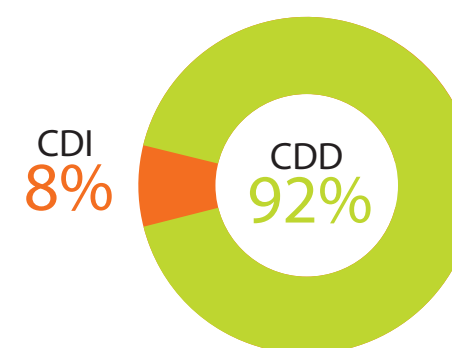
Constitué de 2 personnes, ses missions sont :

- le recrutement, la paie, la gestion de carrière des agents titulaires des 3 fonctions publiques ainsi que des personnels contractuels qui composent nos personnels,
- les politiques de formation, de santé-sécurité au travail,
- la tenue des instances de dialogue social.

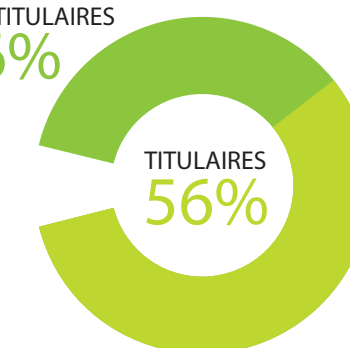
2012 répartition par sexe



2012 contrats EPAURIF



NON TITULAIRES
36%



- l'élaboration et la mise en place du plan de formation pour un budget de 100 000 € annuel dans un souci de professionnalisation et de maintien des compétences sans cesse renouvelé.

En 2012, l'ensemble des personnels, quels que soient leur service, fonction et catégorie, a pu bénéficier d'un nombre de journées de formation, en moyenne 4,4 jours par agent présent.

En 2012

Somme en jours

DIRECTION	Total	%
A.C.	2	0,70
DC1	132	45,99
DC2	89	31,01
DD	26	9,06
DG	8	2,79
SG / RH	-	0,00
SG / DAFM	20	6,97
SG / DAJM	10	3,48
Total général	287	100,00

Parmi les 74 % d'agents formés, ci-dessous, les catégories

CATEGORIES	A	B	C	Total
NB agents formés	27	16	4	47
NB agents total	33	23	9	65
% agent formé	81,82	69,57	44,44	72,31



INDICATEURS DE L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES



IV 1 indicateurs de l'activité en quelques chiffres

1) Rapport financier

Le conseil d'administration a autorisé, lors du vote du budget primitif 2012, le 3 novembre 2011, un montant de dépenses de 119 310 000 € dont 36 228 000 € en fonctionnement et de 83 082 000 € en investissement. Ce budget a ensuite été modifié pour être arrêté définitivement à la somme de 120 936 560 € dont 40 404 560 € en fonctionnement et 80 532 000 € en investissement.

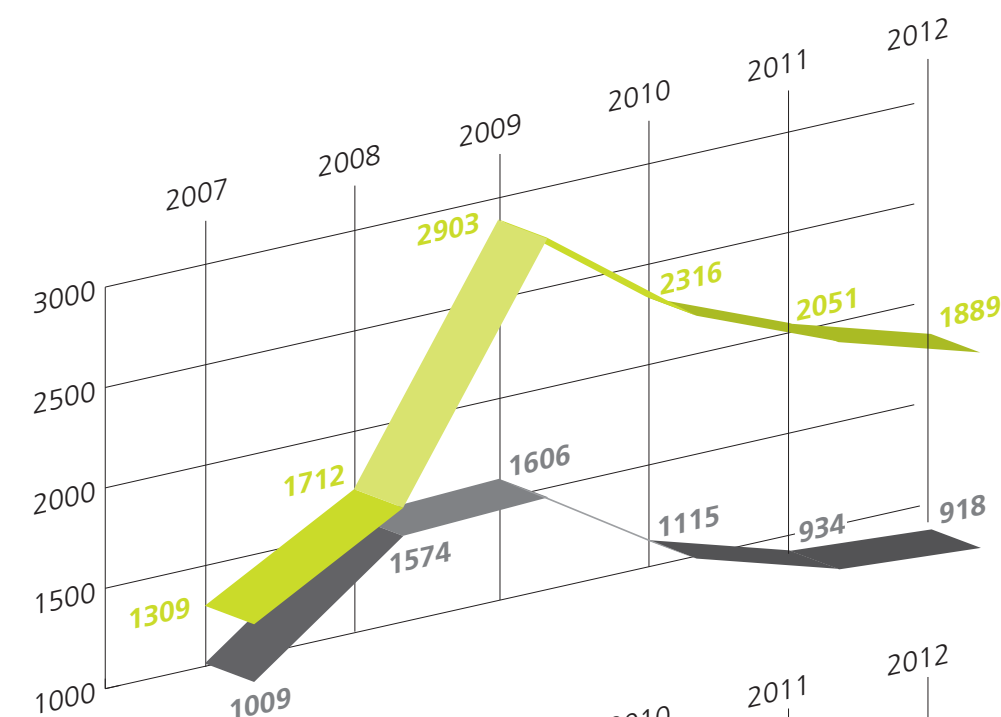
Le taux d'exécution est de 84 % contre 86 % en 2011 et 82 % en 2010. Les recettes s'élèvent à 127 332 180 € et sont constituées pour plus de 95 % par des crédits versés directement par l'Etat. La situation financière et comptable de l'EPAURIF est satisfaisante ; le compte de résultat est bénéficiaire (14 801 565 €) et le fonds de roulement (108,5 M€) représente 13 mois de dépenses globales y compris les dépenses d'investissement.

Engagements et dépenses par secteurs et programmes

Programmes	Engagements M€	Dépenses M€
Sites extérieurs	27,092	27,540
Aménagements provisoires	0,137	1,072
Aménagements - Programmation		
Transferts	0,741	1,452
Campus VRD	0,942	0,883
Désamiantage secteur Ouest		
Réhabilitation Secteur Ouest	73,631	17,270
Désamiantage secteur Est	2,742	13,925
Réhabilitation Secteur Est	84,215	2,255
Réhabilitation tour Zamansky		
Cassan mise en sécurité	0,412	4,131
Cassan relogements	0,000	0,052
IPGP	0,320	2,041
Site Raspail/MSH	1,220	0,921
Poliveau	1,834	0,661
Lourcine	0,676	0,189
PARIS 13	0,146	0,000
CTLES	2,945	0,605
P1-Tolbiac	0,023	0,036
CROUS	0,119	0,022
Institut H. Poincaré/Bât. Perrin	0,070	0,000
SPB	0,400	0,029

Nombre de mandats exécutés par année

Nombre de mandats



Montant des paiements par années

Montant en M€



Marchés passés en 2012

Catégories / seuils	Travaux	Services	Etudes	Fournitures	Total marchés	Total montants € HT
Inférieurs à 15 000 € HT	12	51	42	28	134	699 336,91
15 000 à 89 999 € HT	1	13	9	3	25	1 107 327,08
90 000 à 129 999 € HT	2	2	10	0	14	1 591 576,79
130 000 à 4 999 999 € HT	8	2	9	2	21	11 620 031,63
Supérieurs à 5 000 000 € HT	3	0	0	0	3	38 665 000,00
Total marchés	26	68	70	33	197	
Total montants € HT	46 667 802,05	2 231 485,42	4 357 124,33	426 860,76		53 683 272,41

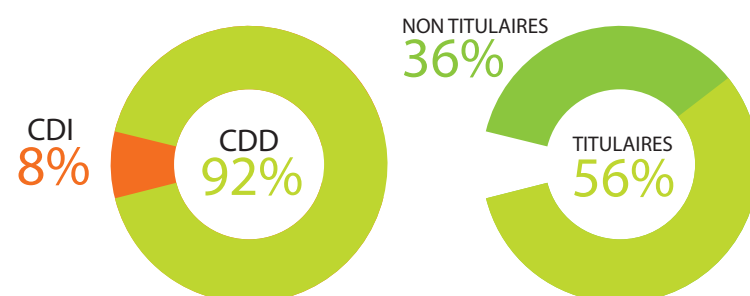
IV 1 indicateurs de l'activité en quelques chiffres



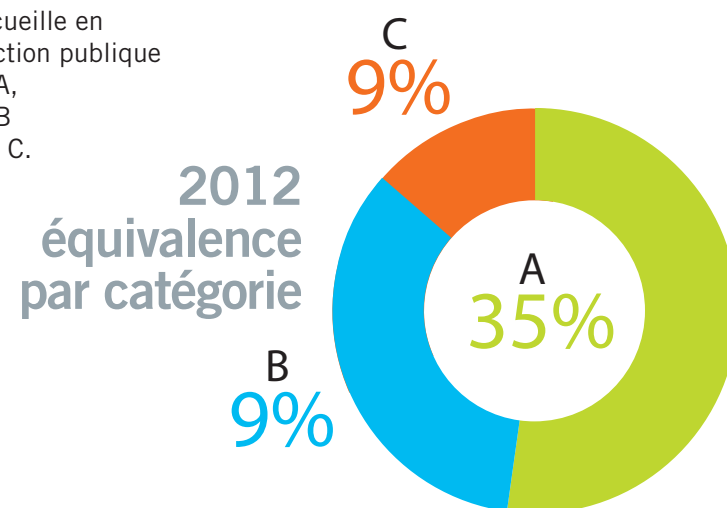
2) Bilan social

Quasi équilibre entre titulaires et non titulaires.

2012 / CDD : titulaires et non titulaires



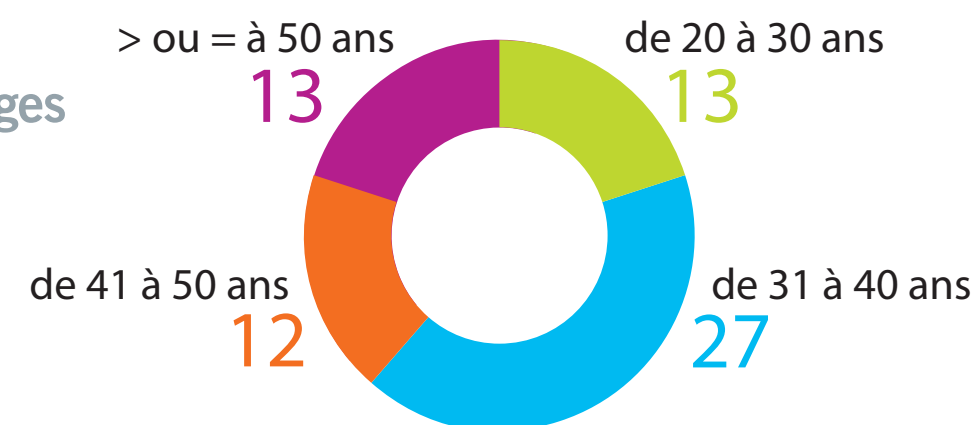
L'EPAURIF accueille en équivalent fonction publique 36 catégories A, 19 catégories B et 9 catégories C.



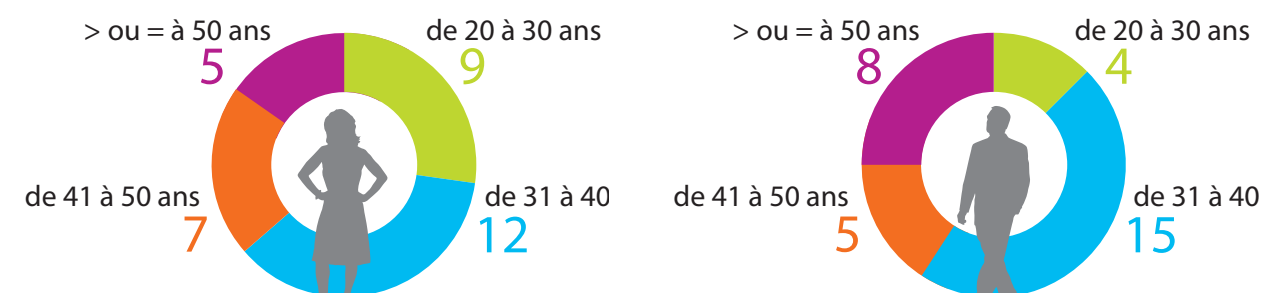
La moyenne d'âge est de 40,5 ans

La tranche d'âge 31/40 est la plus importante. Elle compte 31 agents soit 42 % des personnels

2012 tranches d'âges

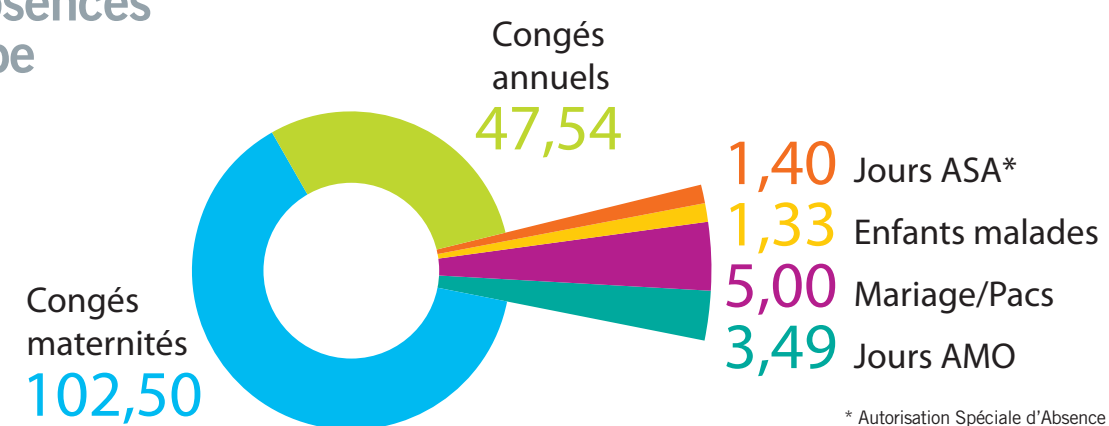


2012 tranches d'âges par sexe



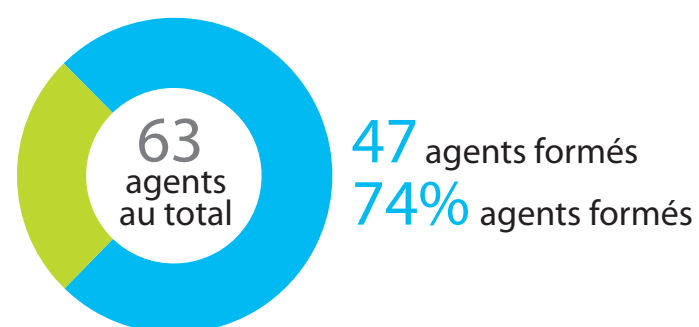
IV 1 indicateurs de l'activité en quelques chiffres

2012 moyenne des absences par type

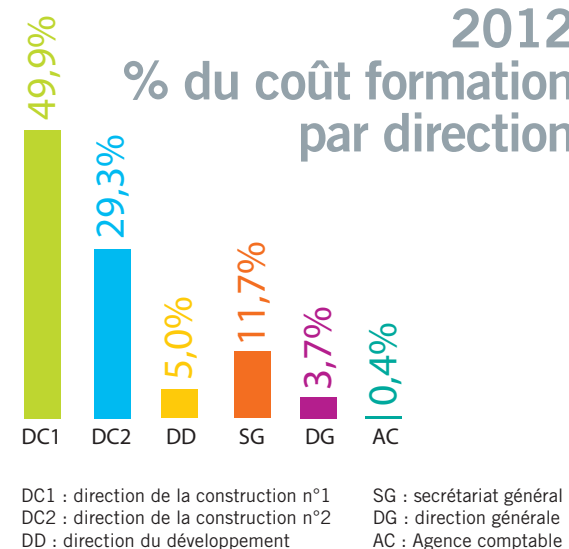


La formation au sein de l'EPAURIF :

2012 % agents formés



2012 % du coût formation par direction



16 personnes entrantes pour 9 sortantes.
Le plafond autorisé d'emplois est de 69 ETP.
Au 31 décembre 2012, l'établissement comportait 64 personnes.

2012 rotation des personnels



5 fonctionnaires ont pu bénéficier d'une promotion dans leur corps d'origine.

3 mouvements internes ont eu lieu en 2012.





L'EPAURIF a déménagé le 2 janvier 2013 au 103 rue Réaumur dans le 2^{ème} arrondissement de Paris



EPAURIF - 103 rue Réaumur - 75002 PARIS
www.epaurif.fr

Directeur de publication : Thierry Duclaux
 Conception graphique : LeGrand8

Crédit photo : EPAURIF, AS-Architecture Studio. R. Rodier, Didier Charre,
 Reichen & Robert et Associés, Thibault Vankemmel, Thierry Truck, Alexandre Martins
 Juillet 2013

Imprimé sur papier issu de
 forêts gérées durablement



